

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON

Sous-bassin de la Norges et de ses affluents en  
aval de Saint-Julien (21)

## Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations

Rapport de phase 2– Logique d'action et identification des secteurs stratégiques

Réf : CEAUCE170845/ REAUCE03497-01

GGI/ JD / ATR

16/01/2019



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON

### Sous-bassin de la Norges et de ses affluents en aval de Saint-Julien (21)

#### Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations

##### Rapport de phase 2 – Logique d'action et identification des secteurs stratégiques

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration du cabinet ASca

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction		Vérification		Validation	
			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Rapport	16/01/2019	01	G. GILLES		J. DELAYE		A. TRIGANON	

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CEAUCE170845/ REAUCE03497-01
Numéro d'affaire :	A42695
Domaine technique :	BV06
Mots clé du thésaurus	AMENAGEMENT DE COURS D'EAU, TECHNIQUE VÉGÉTALE, RESTAURATION PHYSIQUE, SUPPRESSION D'OUVRAGE

Agence Centre-Est • 19, rue de la Villette – 69425 Lyon CEDEX 03  
Tél : 04.37.91.20.50 • Fax : 04.37.91.20.69 • [agence.de.lyon@burgeap.fr](mailto:agence.de.lyon@burgeap.fr)

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>Présentation de l'étude .....</b>	<b>5</b>
1.1	Contexte de l'étude .....	5
1.2	Objectifs de l'étude .....	5
1.3	Périmètre d'étude et description générale des cours d'eau .....	6
1.4	Avant-propos sur la méthodologie d'étude .....	8
<b>2.</b>	<b>Synthèse du diagnostic.....</b>	<b>9</b>
2.1	Aménagements historiques et perceptions actuelles .....	9
2.2	Pressions et altérations des cours d'eau .....	10
2.3	Les enjeux du bassin versant .....	13
2.3.1	Les enjeux de préservation .....	13
2.3.2	Les enjeux de gestion .....	13
2.3.3	Les enjeux de restauration .....	13
<b>3.</b>	<b>Définition de la logique d'action.....</b>	<b>15</b>
3.1	Stratégie générale d'intervention .....	15
3.1.1	Les freins et les leviers d'actions identifiés .....	15
3.1.2	Les finalités de la renaturation des cours d'eau .....	16
3.1.3	Un outil pour construire la stratégie : l'espace de bon fonctionnement .....	16
3.2	Principe d'actions .....	20
3.2.1	Démarche générale.....	20
3.2.2	Orientations et pistes d'actions .....	20
3.2.3	Niveaux d'ambition et scénarios.....	21
3.2.4	Actions type.....	22
<b>4.</b>	<b>Identification des secteurs stratégiques .....</b>	<b>26</b>
4.1	Présélection des secteurs stratégiques .....	26
4.2	Analyse foncière.....	28
4.3	Sélection des secteurs stratégiques .....	30
4.3.1	Critères techniques .....	30
4.3.2	Croisement avec l'analyse foncière et sélection des secteurs stratégiques .....	31
<b>5.</b>	<b>Enseignements de la réunion de concertation.....</b>	<b>33</b>
5.1	Principes d'animation .....	33
5.2	Enseignements issus des ateliers géographiques.....	35
5.2.1	Des motivations à agir globalement partagées sur l'ensemble du bassin versant ...	35
5.2.2	La restauration de la Norges à Orgeux .....	35
5.2.3	La restauration de la Norges à Chevigny-Saint-Sauveur .....	36
5.2.4	La restauration du Bas-Mont à Varois-et-Chaignot .....	36
5.3	Synthèses et perspectives .....	37
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>38</b>

## ANNEXES

Annexe 1 - Analyse foncière sur les 13 secteurs stratégiques .....	41
Annexe 2 - Documents utilisés pour les ateliers de concertation .....	65

## TABLEAUX

Tableau 1 : Freins et leviers pour la stratégie générale d'intervention .....	15
Tableau 2 : Présélection des secteurs stratégiques .....	26
Tableau 3 : Synthèse de l'analyse foncière sur les secteurs stratégiques .....	29
Tableau 4 : Grille d'analyse des critères techniques .....	30
Tableau 5 : Synthèse de l'analyse multicritère « technique » sur les secteurs stratégiques.....	31
Tableau 6 : Synthèse de l'analyse multicritères sur les secteurs stratégiques.....	32

## FIGURES

Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude .....	7
Figure 2 : Superposition des 3 espaces de bon fonctionnement (EAF, EABF, EABFR) .....	18
Figure 3 : Exemple d'espace alluvial de bon fonctionnement sur la Norges à Orgeux .....	19
Figure 4 : Schémas de principe de restauration applicable sur le Bas-Mont.....	21
Figure 5 : Schéma d'une action de modification de la géométrie du cours d'eau (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010).....	22
Figure 6 : Exemple d'une restauration de niveau R1+/R2 sur l'Hermance (74) .....	22
Figure 7 : Exemple d'une restauration de niveau R2 sur le Buffalon à Rodilhan (30) .....	23
Figure 8 : Schéma d'une action de reconnexion des annexes (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010).....	23
Figure 9 : Schéma d'une action de reméandrage (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010) .....	24
Figure 10 : Exemple d'une restauration de niveau R1+ sur la Trie à Tœufles (80).....	24
Figure 11 : Schéma d'une action de retour du cours d'eau dans son talweg d'origine (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010).....	25
Figure 12 : Schéma d'une action de reconstitution de matelas alluvial (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010).....	25
Figure 13 : Localisation des secteurs stratégiques et des PTPs .....	27
Figure 14 : Exemple de support de travail pour l'atelier du Bas-Mont (réunion de concertation du 5/12/18) .....	34

## 1. Présentation de l'étude

### 1.1 Contexte de l'étude

Le bassin versant de la Norges possède une superficie de 265 km<sup>2</sup> et se situe dans la partie aval du bassin versant de la Tille, à l'Est de l'agglomération de Dijon. La Norges et le Bas-Mont, un de ses principaux affluents, sont des cours d'eau ayant fait l'objet de travaux historiques importants de rectification, recalibrage et curage. La Norges en aval d'Orgeux est ainsi classée en masse d'eau fortement modifiée (MEFM) en raison notamment d'altération hydromorphologique.

Par ailleurs, les cours d'eau de la Norges et du Bas-Mont sont concernés par le TRI (Territoires à Risque Important d'inondation) du Dijonnais.

Le SDAGE Rhône Méditerranée Corse et le PGRI Rhône Méditerranée identifient en outre ce bassin versant comme un secteur prioritaire où les enjeux de lutte contre les inondations et les enjeux de restauration physique des milieux aquatiques convergent fortement.

Le SAGE de la Tille, dont la stratégie a été adoptée fin 2014, préconise quant à lui de préserver les espaces disposant de capacités d'écrêtement des crues et de favoriser la rétention dynamique des crues par l'optimisation des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques.

Le Syndicat Intercommunal de la Tille, de la Norges et de l'Arnison (SITNA) a ainsi souhaité se doter d'une étude sur le périmètre du sous bassin versant de la Norges en aval de Saint-Julien pour définir la stratégie d'intervention :

- mettant à profit les fonctionnalités naturelles des milieux,
- en conjuguant renaturation des rivières et lutte contre les inondations.

Il faut noter en outre que cette étude de définition d'une stratégie globale s'inscrit en outre dans un contexte de recomposition institutionnelle, du fait des lois NOTRE et MAPTAM. Plusieurs options sont en cours de discussion autour de la prise de compétence par les EPCI, tant sur le périmètre que sur les porteurs.

Le présent document, référencé REAUCE03497-01, constitue le rapport de phase 2 (Logique d'actions et identification des secteurs stratégiques) de la présente étude.

### 1.2 Objectifs de l'étude

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- établir un diagnostic dans le but de :
  - comprendre les mécanismes actuels d'inondation par débordement des cours d'eau ;
  - identifier les secteurs où une renaturation des cours d'eau contribuerait à réduire l'aléa inondation ;
- construire un programme d'actions en concertation avec les différents acteurs concernés afin de conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations ;
- concevoir un projet « vitrine » de renaturation en concertation avec les différents acteurs concernés.

Sans préjuger de la nature des actions à développer, le programme d'actions pourrait comprendre des aménagements dont les objectifs pourront être les suivants :

- réduction de l'inondabilité des terrains agricoles pour les crues courantes (ex : Q2, Q5) en créant un lit moyen plus large et de plus grande capacité hydraulique ;

- restauration de zones d'expansion de crue dès les petites crues (ex : Q2, Q5) sur des terrains restaurés en zone humide ou maintenus en exploitation (modalités foncières à prévoir) ;
- ré-humidification des terrains agricoles et recharge de la nappe en remontant le fond du cours d'eau, ce qui va dans le sens d'une attente locale du monde agricole en période d'étiage ;
- exploitation *a minima* de la largeur règlementaire des bandes enherbées pour un recul de berges par rapport aux digues actuelles, soit un élargissement du lit de 2 x 5 mètres (conformément à la note de la DDT qui prévoit qu'il n'est pas nécessaire de décaler l'emprise des bandes enherbées si celles-ci servent à la reconquête des cours d'eau).

### 1.3 Périmètre d'étude et description générale des cours d'eau

Le périmètre d'étude correspond au sous bassin versant de la Norges en aval de Saint-Julien. Il correspond à un territoire « rural » situé à l'Est de l'agglomération dijonnaise. Quatre des principales communes du secteur disposent de PPRi approuvés en 2014 et 2015 : Chevigny-Saint-Sauveur, Genlis, Varois-et-Chaignot et Couternon. Le linéaire cumulé de la Norges et de son principal affluent le Bas-Mont atteint **35 km**.

Les investigations de terrain et le diagnostic de phase 1 ont été réalisés sur l'ensemble de ce linéaire (35 km).

L'aval de la Norges appartient à la zone historiquement qualifiée de « Marais des Tilles », grande plaine marécageuse où la Tille, l'Ouche et leurs affluents confluent, dans un réseau particulièrement dense de cours d'eau. La Norges et ses affluents comme le Bas-Mont ont connu dans ce secteur d'importants travaux de recalibrage, redressement, recouplement de méandres et de curage. Ces travaux avaient une double vocation : réorganiser le parcellaire agricole et augmenter la capacité d'écoulement des cours d'eau afin de limiter les débordements vers les terrains agricoles plus vulnérables que les prairies à l'inondation.

Les tracés de la Norges en aval de Saint-Julien et du Bas-Mont sont ainsi très rectilignes avec des berges raides et hautes ainsi qu'un lit mineur déconnecté du lit majeur et de ses annexes hydrauliques. Cette morphologie des cours d'eau est à l'origine de plusieurs dysfonctionnements :

- une accélération des ondes de crue par rectification des tracés et perte du rôle des espaces tampons de la plaine (bois alluviaux, prairies humides) et une sensibilité accrue aux inondations par débordement des cours d'eau ;
- un accroissement des forces érosives exercées au sein du lit mineur à l'origine d'érosions des berges et d'incision du lit des cours d'eau ;
- une altération de la qualité des habitats aquatiques du fait d'un manque d'hétérogénéité et de connectivité (ripsylve absente ou perchée, absence ou déconnexion des annexes hydrauliques) ;
- une faible insertion paysagère et une visibilité très limitée des cours d'eau.



*La Norges en aval de Chevigny-Saint-Sauveur*



*Le Bas-Mont*

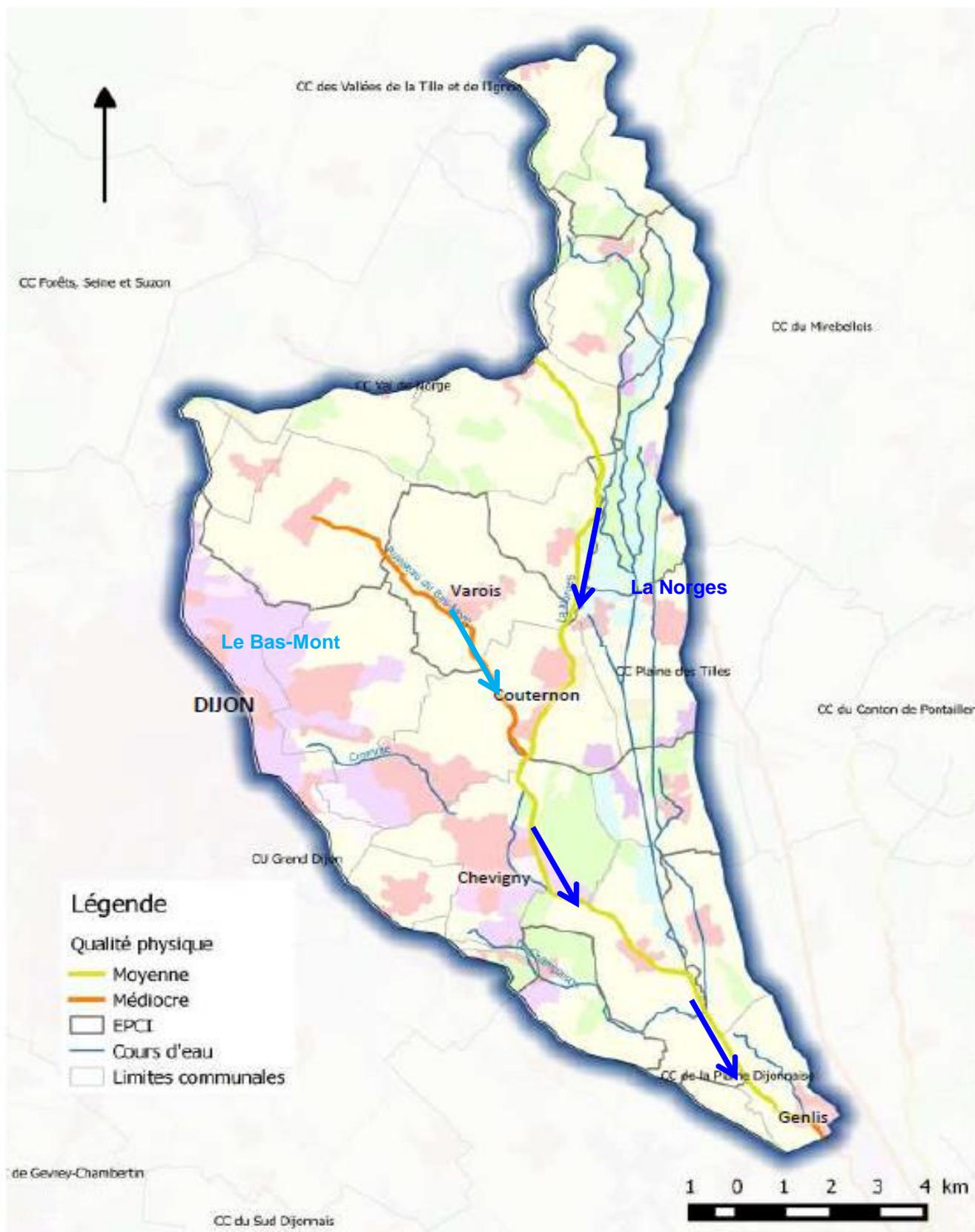


Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude

## 1.4 Avant-propos sur la méthodologie d'étude

Conformément aux attentes du Maître d'Ouvrage, l'étude se décompose en 2 tranches et en 3 phases :

- Tranche 1 : Stratégie d'intervention sur le sous bassin de la Norges en aval de Saint-Julien
  - Phase 1 : diagnostic du fonctionnement éco-morphologique et hydraulique de la Norges et du Bas-Mont ;
  - Phase 2 : définition d'une logique d'action ;
  - Phase 3 : proposition d'actions circonstanciées.
- Tranche 2 : Conception d'un projet sur un site « vitrine »
  - Conception d'une opération de restauration de la Norges entre Saint-Julien et Orgeux.

**Dans le cadre de la phase 1 (tranche 1)**, nous avons donc réalisé un diagnostic basé sur l'appropriation des données existantes à partir d'une analyse bibliographique et d'un repérage de terrain.

Pour aboutir à un diagnostic complet, nous avons également mené des **analyses complémentaires** sur les linéaires de la Norges en aval de Saint-Julien et du Bas-Mont :

- compléments sur l'analyse des grandeurs morphodynamiques à partir des données de profils en long collectées ;
- analyse des débits de plein bord et des fréquences de débordement à partir d'une modélisation 1D ;
- réalisation d'une analyse des espaces de bon fonctionnement.

**Au cours de la phase 2**, sur la base des cartographies de synthèse du diagnostic (qualité des habitats aquatiques, aléas et enjeux inondation, espaces de bon fonctionnement), nous avons d'abord pré-identifié **13 secteurs stratégiques sur un linéaire total couvrant environ 17 km**, répartis sur 3 périmètres techniques pertinents (PTP) : la Norge médiane en amont du Bas-Mont, la Norge aval en aval du Bas-Mont, le Bas Mont. Une analyse foncière nous a ensuite permis de hiérarchiser ces secteurs en termes d'opportunité foncière afin de retenir in fine **6 secteurs stratégiques sur un linéaire total couvrant 15 km au maximum**. Cette analyse est accompagnée d'une définition de la stratégie générale d'intervention identifiant notamment les finalités de la restauration, les objectifs du programme d'actions, la nature et le niveau d'ambition des actions.

**Le présent document constitue donc le rapport de phase 2 de l'étude.**

Enfin, **en phase 3**, des scénarios d'aménagement seront ensuite définis sur les différents secteurs stratégiques. Une analyse multicritère sera réalisée afin de comparer les différents secteurs et les différents scénarios. L'objectif sera de prioriser les actions à mener et de sélectionner 3 secteurs pour une définition des actions au stade esquisse. Une modélisation fine des 3 secteurs retenus sera réalisée afin de quantifier de manière précise les incidences hydrauliques.

Par ailleurs, tout au long de la tranche 1, **différents temps de concertation sont prévus** :

- des **entretiens individuels de cadrage** ont été conduits au début de la phase 1, pour cerner les perceptions de la rivière, pour connaître le territoire et ses attentes mais aussi pour sensibiliser à la démarche de restauration en cours. Ces entretiens ont permis aussi d'alimenter la réflexion technique et d'assurer qu'elle soit pertinente et adaptée au territoire. Ces entretiens individuels ont été menés au mois de mai et juin 2017 par le cabinet AScA ;
- l'organisation d'**une réunion de concertation** en cours de phase 2 pour présenter les grands principes et secteurs d'intervention identifiés grâce au travail technique. Une attention particulière a été portée aux modalités d'invitation et d'animation de cette réunion ainsi qu'aux argumentaires à présenter. Il a ainsi été fait le choix de réaliser une véritable réunion participative avec des ateliers de travail. Cette étape de concertation a été réalisée au mois de décembre 2018 à Saint-Julien ;
- **quelques entretiens individuels** pour tester la manière de présenter les actions pressenties aux acteurs concernés afin de pouvoir donner des éléments d'orientation au commanditaire pour la phase à venir de négociation.

## 2. Synthèse du diagnostic

### 2.1 Aménagements historiques et perceptions actuelles

#### ► La démarche méthodologique

S'intéresser aux perceptions des cours d'eau lors de la réalisation d'un diagnostic hydromorphologique peut paraître surprenant tant l'approche technique paraît primordiale. Or, il apparaît bien souvent, et notamment dans le cas du bassin de la Norges, nécessaire de comprendre comment les cours d'eau s'inscrivent dans la vie d'un territoire, quels sont leur place, leur rôle et leur sens localement. Pour cela, il est pertinent de mobiliser, au-delà des analyses techniques et des considérations réglementaires, l'histoire et la sociologie qui permettent de saisir les évolutions à l'œuvre au fil du temps et de cerner comment sont perçus aujourd'hui les cours d'eau et leurs aménagements. L'ensemble de ces éléments permet de saisir les dynamiques à l'œuvre autour de la Norges et de ses usages, tant dans l'histoire qu'au cours de la période actuelle. Cela permet aussi de disposer d'une meilleure compréhension de la manière dont la Norges s'insère dans son territoire, dont elle est perçue, vécue, appropriée, en articulation étroite avec le rôle joué par la proximité de l'agglomération dijonnaise.

#### ► La Norges, une rivière largement transformée par les activités humaines au fil des siècles

Le retour sur l'histoire de la Norges et du marais des Tilles a permis de montrer les fortes transformations connues par les cours d'eau du territoire au fil des siècles, en lien avec l'évolution de leur rôle dans la société. La place et la gestion des inondations ont ainsi largement évolué au fil des siècles : alors que la submersion de la plaine pendant plusieurs mois de l'année était considérée comme normale jusqu'à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle au moins, avec une organisation ad hoc pour y faire face (barques, passeurs...), les travaux entrepris tout au long des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles visent à limiter ces épisodes de submersion, en chenalissant le marais, en orientant les flux d'eau sur certains itinéraires privilégiés afin de réduire les zones inondables, au profit des zones cultivées. La modernisation agricole à l'œuvre après la Seconde Guerre mondiale amplifie et achève ce processus d'assèchement du marais en terres agricoles, ce qui se traduit aussi par une réduction du linéaire de cours d'eau et donc une plus grande sensibilité aux épisodes pluvieux dont les conséquences sont plus rapides et plus néfastes qu'à l'époque où l'eau pouvait s'écouler doucement sur les prairies humides. Une autre conséquence de ces transformations porte sur la diminution drastique de la richesse écologique en lien avec les cours d'eau dans la mesure où les rivières sont progressivement transformées en drains d'évacuation des eaux, avec une ripisylve clairsemée, une déconnexion des zones humides associées, etc. Parallèlement, les usages locaux associés aux cours d'eau : cueillette, promenade, baignade, pêche... déclinent progressivement, dans un contexte mêlant urbanisation des territoires et spécialisation agricole des paysages.

#### ► Une rivière peu présente dans le paysage et la vie locale

La Norges fait toutefois l'objet de quelques attachements dès lors que ses accès sont facilités et mis en valeur mais, de manière générale, elle reste associée à des valeurs plutôt négatives, en tant que source de risques et de faible apport paysager et écologique. Elle peut donc être classée dans la grande famille des rivières « délaissées »<sup>1</sup>. Les rivières de cette famille sont à la fois artificialisées et peu appropriées socialement. L'état de dégradation et ses causes (surtout) sont généralement insuffisamment connus du grand public. Il est difficile de bâtir une vision d'avenir de la rivière, notamment parce qu'il n'existe aucune référence évidente pour qualifier un état de référence, en raison du caractère irréversible des dégradations passées.

#### ► Une rivière entre ville et campagne

Enfin, la Norges est en prise avec des dynamiques inhérentes à sa proximité avec l'agglomération dijonnaise. Elle doit ainsi absorber les à-coups liés aux arrivées d'eaux pluviales sans disposer d'une morphologie apte à en atténuer les impacts. Du coup, les bassins de rétention peuvent apparaître comme des solutions mais leur coût d'entretien en limite la pertinence. La proximité de la ville se traduit aussi par des attentes fortes en termes de cadre de vie, de ressourcement, d'usages, qui peuvent être couplées à des approches sur les mobilités douces et les trames vertes et bleues qui sont encouragées par divers documents de planification.

<sup>1</sup> Typologie des rivières élaborée à l'issue du travail avec le groupe d'appui la restauration physique (GARP) de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, sur la base d'une vingtaine de notes stratégiques. *GARP 1 et 2, Enseignements généraux des études de cas*, ASCA, 2014

## 2.2 Pressions et altérations des cours d'eau

### ► Des désordres quantitatifs (crues et étiages)

**L'irrégularité des régimes d'écoulement** se traduit aujourd'hui par l'inondation récurrentes de terres cultivées et parfois de zones habitées (comme en 2013), là où la Norges inondait autrefois fréquemment des zones naturelles et des prés pâturés. En outre, les phénomènes de crue sont plus intenses et plus soudains que par le passé. Il s'ensuit une aggravation des enjeux liés aux inondations.

Les grandes modifications d'occupation des sols sont une cause certaine de l'augmentation des phénomènes de crues. L'urbanisation (imperméabilisation des sols), les remembrements (drainage et multiplication des fossés de collecte), le changement dans les pratiques agricoles (diminution des superficies enherbées au profit des cultures céréalières) sont autant d'aménagements historiques du territoire qui favorisent le ruissellement des eaux et aggravent les inondations à l'aval. L'eau rejoint plus vite l'aval, entraînant avec elle des crues de plus en plus violentes.

Les aménagements des cours d'eau, réalisés dès le XVIIIème siècle (assèchement du marais des Tilles) puis après la seconde Guerre Mondiale (recalibrage, curage, suppression de la ripisylve, protection des berges en enrochements) sont également des causes avancées d'aggravation des crues car ils ont favorisé, eux aussi, l'évacuation rapide des eaux en supprimant des zones de débordements naturelles et ont engendré par ricochet d'autres problèmes à l'aval.

Les débordements de la Norges sont aujourd'hui globalement observés pour des crues de temps de retour variant entre 5 ans et 30 ans selon les secteurs. Les curages et recalibrages d'après-guerre ne sont pas suffisants aujourd'hui pour protéger les terrains riverains des inondations au-delà de la crue trentennale.

Les inondations provoquées par les débordements du cours d'eau à l'échelle du bassin versant concernent essentiellement des terres agricoles. Les principaux enjeux (habitations) concernés par les inondations se situent :

- à Orgeux : une partie du village en rive droite de la Norges est inondée dès la crue décennale ;
- à Chevigny St Sauveur : secteur résidentiel, base plein-air de Sausaie, sud de la zone industrielle ;
- à Magny sur Tille : partie du village en rive gauche de la Norges ;
- à Genlis : quelques habitations en rive droite de la Norges, en amont de Genlis ;
- à Varois et Chaignot : quelques habitations touchées à Varois.

La question des étiages sévères de la Norges a, quant à elle, des origines plus naturelles puisque c'est le contexte hydrogéologique du bassin versant supérieure qui explique la faiblesse des débits amont en période estivale. Sur la partie aval, la situation naturelle est tout aussi critique mais le débit de la rivière est largement soutenu par les rejets des stations d'épuration qui représentent plus de la moitié du débit en période d'étiage.



Inondation de la Norges à Genlis (mai 2013)



La Norges à Genlis en situation d'étiage (juillet 2017)

### ► Des déséquilibres morphodynamiques

Les **déséquilibres sédimentaires** constituent un autre type de dysfonctionnement des cours d'eau. Le fonctionnement *morphodynamique* d'un cours d'eau (transit des sédiments, phénomènes d'érosion et de dépôt) est à l'origine de deux enjeux majeurs : **les risques d'inondation et la qualité des milieux aquatiques** supportant la faune et la flore.

Toute rivière oscille en permanence autour d'un équilibre entre ce qu'elle transporte (les sédiments, « débit solide ») et l'eau (débit liquide). Ces processus s'expriment uniquement lors des crues et leur intensité est proportionnelle à l'amplitude des crues. De façon générale, les changements de pente, les ouvrages en travers ou latéraux (ponts, digues), les curages non maîtrisés conduisent le cours d'eau à adapter son profil. Cela peut provoquer son enfoncement ou, au contraire, son exhaussement par rapport à son lit antérieur.

Globalement, sur la Norges, ces déséquilibres s'expriment globalement par une tendance au déficit sédimentaire et à l'incision du cours d'eau. En effet :

- on retrouve majoritairement des tronçons caractérisés par une érodabilité des berges faible à moyenne (type T2). Quelques rares secteurs possèdent une forte érodabilité des berges (type T1) tandis que la proportion de berges protégées avec une érodabilité nulle est relativement importante. Les apports latéraux en matériaux grossiers sont donc relativement faibles ;
- les capacités d'ajustement du profil en long et la mobilité latérale de la Norges médiane, entre Saint-Julien et la confluence avec le Bas-Mont deviennent très limitées par la géologie de la vallée présentant un fond et des berges cohésives, par la pente de 0,2 % (rupture de pente vis-à-vis de l'amont) et des puissances spécifiques relativement faibles ;
- la Norges inférieure (entre les confluences du Bas-Mont et de la Tille), présente une typologie similaire tout en étant « moins active », les capacités d'ajustement en plan et en long sont également limitées par la géologie de la vallée et présente un fond cohésif, par la pente de 0,1% et des puissances spécifiques (15 W/m<sup>2</sup>) inférieures au seuil de réajustement naturel.

Dans ce contexte, l'analyse historique des tracés en plan permet de prendre la mesure de l'ampleur des aménagements subits par la Norges depuis le 18<sup>ème</sup> siècle : rectifications (disparition de méandres ou de sinuosité), canaux de drainage, recalibrage et de leur caractère irréversible.

L'activité liée aux moulins et les grands travaux d'assèchement du marais des Tille était toutefois déjà largement développée au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, l'étude des cadastres napoléoniens n'indique pas tout à fait l'état « naturel » de la Norges et donc l'ampleur exacte des transformations subies, mais la campagne d'aménagement d'après-guerre en lien avec le développement agricole a considérablement accentué le degré d'artificialisation de la Norges.

Sur la totalité du linéaire, les énergies spécifiques potentielles du cours d'eau sont donc majoritairement inférieures à 30 W/m<sup>2</sup>. Les aménagements hydrauliques semblent alors irréversibles. C'est pour cette raison que le tracé en plan faisant suite aux anciens recalibrages et rectifications mis en évidence précédemment, n'a jusqu'à ce jour peu ou pas évolué. Les recalibrages et curages successifs ont ponctionné le stock alluvial sans que celui-ci ne puisse se reconstituer naturellement.

Les processus érosifs sur la Norges sont certes lents mais localement existants et souvent favorisés par l'absence de ripisylve adaptée et par l'existence d'ouvrages singuliers dans le lit mineur.

Le transport solide par charriage sur la Norges semble de prime abord très faible du fait de l'absence de plages de matériaux grossiers, d'énergie et force tractrices relativement faibles.

Les résultats des calculs de transports solides réalisés pour Q2, Q10 et Q100 ont confirmé les impressions de terrain. Il n'y a quasiment aucune mise en mouvement des particules pour les crues inférieures à la crue décennale et les volumes transités pour les crues exceptionnelles restent modérés. Ces résultats mettent donc bien en évidence que le transport solide par charriage sur la Norges est très faible et que la quasi-totalité du transport solide s'effectue par suspension.

### ► Une dégradation généralisée de la qualité des milieux aquatiques

Enfin, les cours d'eau ont fait l'objet d'aménagements qui pénalisent leur **connexion aux milieux humides et la continuité biologique\***.

Le degré d'**artificialisation** des cours d'eau est une particularité frappante du territoire, principalement parce que la totalité du linéaire a été rectifiée et recalibrée au 18<sup>ème</sup> siècle puis lors de la période d'après-guerre. De façon générale, ce cours d'eau de plaine ne disposent pas d'une puissance suffisante pour s'auto-ajuster et réadapter sa forme vers un profil plus naturel.

Cette artificialisation a engendré des **pressions importantes sur les milieux naturels** qui dépendent des cours d'eau : mauvais état (ou absence) des boisements de berge, chenalisation, disparition des zones de dissipation de crues. Il en résulte que la connexion des cours d'eau avec les espaces adjacents est fortement altérée. En effet, les zones de transition entre l'espace mouillé du lit et le milieu terrestre sont bien souvent brutales et très peu diversifiées.

Les conséquences de ces altérations sont multiples :

- Perte des capacités de régénération et d'*auto-épuration\** des milieux ;
- Perte d'attractivité des habitats aquatiques annexes ;
- Perte de la fonctionnalité des boisements de berge en termes d'habitats aquatiques, de zones tampon, d'habitats terrestres, de biodiversité ;
- Perte de la biodiversité terrestre liée au milieu alluvial ;
- Risque de pollution du milieu alluvial (nappes et cours d'eau).

Entre Saint-Julien et l'amont de Genlis l'ensemble de la Norges est très homogène et cela se traduit par une qualité moyenne des habitats aquatiques. A noter que l'attractivité est globalement bonne du fait de la présence de matériaux gravelot-sableux favorable à la faune piscicole.

La qualité des habitats se dégrade et présente une qualité médiocre en aval de Genlis (facteurs limitants : hétérogénéité et connectivité) et sur le Bas-Mont (facteur limitant étant l'attractivité). Seule l'attractivité est satisfaisante en aval de Genlis du fait de fonds intéressants contrairement au Bas-Mont où le lit mineur est très homogène et donc peu attractif.

Masses d'eau	Tronçons	Classe Hétérogénéité	Classe Attractivité	Classe Connectivité	Classe qualité habitats aquatiques	Commentaires
Norges médiane	Saint-Julien -> Orgeux	C	C	C	C	Berges raides et hautes, déficit en végétation rivulaire, profil chenalisé
	Orgeux -> Amont Couternon	C	B	C	C	Fonds rugueux avec parfois pavage, manque d'hétérogénéité et altération connectivité
	Amont Couternon -> confluence Bas-Mont	B	B	C	C	Regain d'hétérogénéité mais altération connectivité longitudinale (présence d'ouvrages hydrauliques) et latérale (problème hauteurs de berges)
Norges inférieure	Confluence Bas-Mont -> pont autoroute A31	C	B	C	C	Perte d'hétérogénéité et connectivité toujours altérée
	Pont autoroute A31 -> Genlis	C	C	C	C	Banalisation du milieu
	Genlis -> confluence Tille	D	B	D	D	Attractivité des fonds satisfaisante mais banalisation accrue du milieu
Bas-Mont	Le Bas-Mont	D	E	C	D	Morphologie artificielle avec lit mineur homogène, peu attractif et latéralement déconnecté

#### Qualité physique des habitats aquatiques de la Norges et du Bas-Mont

Enfin, outre les aménagements linéaires (rectification, recalibrage, endiguement), il reste également sur le périmètre d'étude quelques ouvrages en travers constituant des obstacles pour la faune aquatique (barrage à aiguilles de Genlis, de Courternon et de Orgeux notamment).

## 2.3 Les enjeux du bassin versant

### 2.3.1 Les enjeux de préservation

Compte tenu de du degré d'artificialisation des cours d'eau sur le périmètre d'étude, les enjeux de préservation sont relativement marginaux sur la Norges inférieure. On les retrouvera davantage sur la partie haute de la Norges, en amont de Saint-Julien, que ce soit concernant la préservation des zones d'expansion naturelle des crues, la préservation des zones humides, de la faune et de la flore associée ou même de la ripisylve.

### 2.3.2 Les enjeux de gestion

- **Gestion de l'équilibre sédimentaire**

Le diagnostic a pointé un dysfonctionnement morphodynamique majeur avec le déficit sédimentaire général du cours d'eau qui s'opère malgré la faiblesse de la pente et des capacités de charriage (ripisylve perchée, absence de bancs, incision en aval des ouvrages). L'irréversibilité des recalibrages effectués dans les années 60-80 est la cause principale de ce dysfonctionnement puisque le stock alluvial a été en grande partie prélevé sans que celui-ci ne puisse se régénérer naturellement.

Il n'y a pas de réelle mesure de gestion associée à ce dysfonctionnement puisqu'au contraire d'un engravement du cours d'eau, le transit sédimentaire n'est pas interrompu sur le linéaire de la Norges mais quasi-inexistant. **Il s'agira donc ici de proscrire tout curage du cours d'eau, qui ne serait pas pertinent ou motiver pour la sécurité des biens et personnes. Dans le même temps, il faudra favoriser, dans la mesure du possible, les érosions de berges latérales.**

- **Partage de la ressource en eau**

Etant donné la sévérité des étiages de la Norges, et les nombreuses dérivations présentes au fil des cours d'eau principaux, il paraît primordial d'élaborer des protocoles de partage de l'eau au droit des principaux ouvrages du bassin versant. Ces protocoles viseront à satisfaire les principaux usages de l'eau dans le respect de la future loi sur l'eau (débit réservé au 1/10<sup>ème</sup> du module en 2014) et pour le maintien de la vie aquatique (notion de débit minimum biologique).

L'étude volume prélevables (SAFEGE, 2012) donne des prescriptions en la matière qui ont été retranscrites dans la stratégie du SAGE de la Tille fin 2014.

### 2.3.3 Les enjeux de restauration

- **Restauration des zones inondables**

D'une manière générale, les zones d'expansion de crues doivent être préservées sur l'ensemble du linéaire de la Norges. On rejoint ici l'enjeu de préservation des zones inondables.

De la même manière, on peut préconiser la restauration de nouvelles zones d'expansion des crues, notamment celles correspondant à la reconquête de zones avec des enjeux modérés soustraites à l'inondation par les recalibrages successifs du cours d'eau. En plus de l'impact bénéfique sur le ralentissement dynamique des crues et la préservation des zones à enjeux vis-à-vis de l'inondation, ces actions peuvent s'accompagner d'un enjeu écologique lorsqu'il s'agit de reconnecter des annexes aquatiques (exemple de la restauration de la Norges dans le bois Loisy en amont de Orgeux).

- **Restauration de la qualité de l'eau**

Depuis une quinzaine d'années, des progrès ont été réalisés en matière d'assainissement collectif et industriel. Les efforts doivent cependant être poursuivis face à la croissance démographique, au développement urbain et à l'emprise agricole.

Par ailleurs, bien qu'une baisse sensible des teneurs en phosphore et en nitrate ait été constatée du fait de la mise en œuvre des directives « nitrates » et « ERU » et du précédent SDAGE 2010-2015, l'eutrophisation persiste encore sur certains secteurs de la Norges, posant des problèmes parfois aigus.

En dégradant la biodiversité et en menaçant certains usages (agrément principalement), l'eutrophisation revêt donc des enjeux multiples : écologiques, sanitaires et économiques, nécessitant des interventions diverses et visant globalement à :

- limiter le réchauffement des eaux ;
- restaurer l'autoépuration des cours d'eau.

- **Restauration des habitats aquatiques**

Un bon fonctionnement morphologique est une condition nécessaire à l'atteinte du bon état écologique. En effet, la qualité écologique d'un milieu résulte d'un faisceau de facteurs, biologiques, physico-chimiques et hydromorphologique en interaction.

Les actions à engager au titre de la restauration physique des milieux produisent donc des gains durables pour le fonctionnement des milieux aquatiques et des bénéfices multiples, notamment sur les plans hydrologique (recharge des nappes alluviales) et biologique (amélioration de la biodiversité).

La préservation et la restauration des milieux aquatiques sont alors dépendantes de trois facteurs écologiques prépondérants : la quantité d'eau dans le milieu, la continuité biologique et le transit sédimentaire.

Les habitats aquatiques (y compris la continuité piscicole) sont très altérés sur les deux cours d'eau du périmètre d'étude. Leur restauration constitue un des enjeux majeurs du bassin versant.

- **Connexion des trames vertes et bleues**

La Norges occupe une part essentielle de la trame bleue, puisqu'elle structure et traverse l'ensemble du périmètre d'étude, faisant la jonction entre l'amont (St Julien) et l'aval (Pluvault). Sa fonctionnalité est cependant réduite en raison de l'absence fréquente de ripisylve associée, d'une morphologie fortement dégradée et d'une mauvaise qualité des eaux. Le problème se répète à l'identique sur le principal affluent, le Bas-Mont, qui connaît un diagnostic similaire, voire encore plus prononcé. Cette physionomie dégradée apparaît particulièrement néfaste aux espèces piscicoles.

Au travers de cet enjeu trame bleu/trame verte, on cherchera donc essentiellement à engager des actions de restauration de la ripisylve.

### 3. Définition de la logique d'action

#### 3.1 Stratégie générale d'intervention

##### 3.1.1 Les freins et les leviers d'actions identifiés

Les entretiens réalisés ainsi que l'analyse documentaire menée au cours de la première phase ont permis d'identifier des leviers et freins pour construire la stratégie générale d'intervention et éviter les écueils potentiels. Ceux-ci sont repris dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 : Freins et leviers pour la stratégie générale d'intervention**

LEVIERS	FREINS
<p><b>Des dysfonctionnements généralisés et constatés par tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insatisfaction vis-à-vis des pollutions</li> <li>✓ Insatisfaction vis-à-vis des inondations</li> <li>✓ Perte d'une diversité de pratiques</li> </ul>	<p><b>Des pratiques historiques interventionnistes ancrées dans le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une longue histoire de drainage et de rectification des cours d'eau</li> <li>✓ Une culture de « pionniers » dans le drainage</li> </ul>
<p><b>Une « naturalité » appréciée lorsqu'elle existe et recherchée par la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quelques « spots naturels » appréciés et fréquentés dont la mise en valeur peut être améliorée</li> <li>✓ Un besoin de ressourcement</li> <li>✓ L'existence de quelques infrastructures de randonnée</li> <li>✓ Des travaux de renaturation à Chevigny Saint Sauveur : un exemple réussi à valoriser</li> </ul>	<p><b>Une faible visibilité des cours d'eau, bien souvent pénalisée par une image dégradée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une faible présence dans le paysage</li> <li>✓ Une omniprésence des grandes cultures limitant les aménités en termes de paysages et de fréquentation de la rivière</li> <li>✓ La méconnaissance du grand public</li> <li>✓ L'image dégradée du cours d'eau</li> </ul>
<p><b>Un changement amorcé dans la gestion des cours d'eau et les stratégies d'aménagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une autre gestion des cours d'eau favorable à une amélioration des conséquences du ruissellement</li> <li>✓ Une demande sociale avérée pour des espaces de ressourcement et de nature</li> <li>✓ Des synergies possibles avec les politiques de mobilité douce et de trame verte et bleue</li> <li>✓ Des documents de planification sur lesquels s'appuyer</li> </ul>	<p><b>Un contexte foncier défavorable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des bassins de rétention considérés comme une bonne solution pour gérer les eaux pluviales</li> <li>✓ Une valeur élevée des terres dans un contexte de pression foncière soutenue</li> </ul>

### 3.1.2 Les finalités de la renaturation des cours d'eau

A partir du diagnostic et des entretiens menés en phase 1, il est possible d'identifier les grandes finalités associées à la renaturation des cours d'eau sur le bassin de la Norges en aval de Saint-Julien.

#### ► Limiter les inondations et assurer la sécurité : un enjeu majeur

La réduction du risque inondation est au cœur des préoccupations, avec une volonté générale d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans un contexte d'urbanisation croissante. Pour ce faire, une approche globale est privilégiée, s'appuyant sur une réduction des risques à la source et une diminution de la vulnérabilité dans les zones à risques. Un accord se fait sur la nécessité de recentrer les protections au plus près des enjeux, tout en permettant une moindre protection ailleurs, permettant ainsi d'associer la renaturation des cours d'eau à des actions de restauration de champ d'expansion ou d'écrêtement des crues.

#### ► Améliorer la qualité des eaux : une nécessité permanente

Devant le degré d'artificialisation de la Norges inférieure et de son bassin versant, et la multiplication des sources de pollutions (domestiques, agricoles, urbains, industriels), la recherche permanente de l'amélioration de la qualité des eaux devient une nécessité pour atteindre le bon état écologique prôné par la DCE.

La restauration hydromorphologique, par la restauration des fonctionnalités d'autoépuration, de filtration des pollutions, ou d'ombrage du cours d'eau, offre alors un levier d'action supplémentaire pour agir sur le bon fonctionnement du milieu.

#### ► Redonner de la place à la rivière : une solution et une opportunité

Alors que la Norges a été fortement aménagée et recalibrée au fil des siècles, un accord émerge aujourd'hui sur la nécessité de lui redonner de la place. Cela permet de régler aussi bien les enjeux liés aux inondations qu'au fonctionnement global des milieux aquatiques, tout en constituant une opportunité certaine en termes de cadre de vie et paysage pour les habitants du territoire.

#### ► Restaurer les habitats aquatiques : un atout pour la pêche

La renaturation des cours d'eau consiste aussi à travailler en faveur de l'amélioration des habitats aquatiques et de la continuité écologique afin de favoriser la vie piscicole et l'activité de pêche qui y est directement liée.

### 3.1.3 Un outil pour construire la stratégie : l'espace de bon fonctionnement

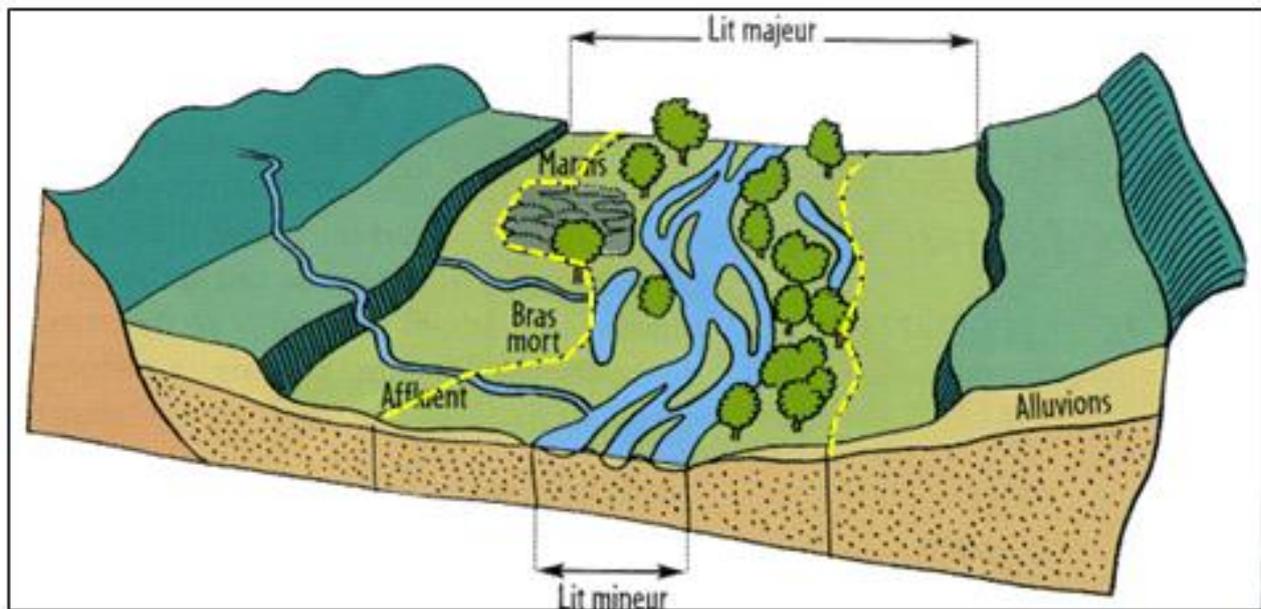
Les usages du lit majeur depuis plusieurs siècles tournés vers le développement économique, agricole, démographique et urbanistique, ont peu à peu conduit à réduire l'espace disponible aux cours d'eau et aux milieux aquatiques en général. La quasi-totalité du linéaire de la Norges inférieure est révélateur de cette situation.

En effet, les cours d'eau du périmètre d'étude (Norges, Bas-Mont) présentent des secteurs où les espaces de bon fonctionnement ont été altérés par les activités humaines :

- Les travaux d'assèchement du marais des Tilles ont de façon historique contribué à faire disparaître les zones humides alluviales du territoire ainsi que les boisements alluviaux associés qui constituaient alors des zones tampons précieuses, garantes de la richesse biologique du territoire ;
- L'essor agricole d'après-guerre a terminé le travail d'artificialisation des cours d'eau. Les travaux de rectification et de recalibrage ont participé à l'accélération et à la concentration des écoulements, engendrant des phénomènes d'érosion ou d'incision des cours d'eau, eux-mêmes solutionnés par la mise en place de protections de berges. Les fonctionnalités de dissipation des crues et de qualité des habitats aquatiques s'en sont trouvées à nouveau fortement altérées ;
- Enfin, le fort développement urbain des dernières décennies participe de son côté à dégrader l'état écologique des cours d'eau par l'altération de la qualité physico-chimique et contribue à l'émergence de nouveaux risques naturels par l'augmentation de l'intensité des crues et l'accroissement de la vulnérabilité.

Le SDAGE, avec l'appui de tous les travaux scientifiques de ces dernières années, affirme que les fonctionnalités d'un cours d'eau sont d'autant plus satisfaisantes que l'espace dévolu au cours d'eau est important et proche d'une situation dite historique ou naturelle (ici proche de l'état de référence). Il s'agit d'un principe fort de développement durable qui permet aux cours d'eau et milieux aquatiques associés de développer tout leur potentiel écologique en temps normal, et de s'adapter aux périodes de crise (étiages, crues) et de les passer avec les moindres conséquences.

Il ne s'agit pas pour autant de revenir à une situation historique antérieure mais de définir l'espace minimal à laisser aux cours d'eau de façon à garantir son bon fonctionnement, tout en assurant la coexistence des usages du lit majeur (agriculture, zones d'activités, zones urbaines, infrastructures, etc.) et une bonne gestion des risques naturels. Au-delà du bon état des milieux aquatiques, ce principe aura pour effet majeur de constituer un outil de maîtrise des dépenses publiques, en fonctionnement courant ou en fonctionnement post-crise, en régulant une politique qui pourrait être trop interventionniste.



Ainsi, doivent être pris en compte dans les politiques d'aménagement et de gestion les **espaces de bon fonctionnement des milieux aquatiques** définis par le SDAGE 2016-2021 et qui comprennent :

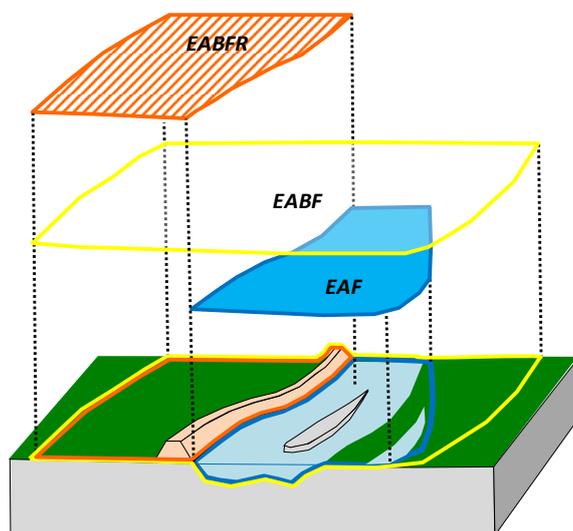
1. **le lit mineur** : espace fluvial, formé d'un chenal unique ou de chenaux multiples et de bancs de sable ou galets, recouverts par les eaux coulant à pleins bords avant débordement ;
2. **l'espace de mobilité** : espace du lit majeur à l'intérieur duquel le ou les chenaux fluviaux se déplacent latéralement pour permettre la mobilisation des sédiments ainsi que le fonctionnement optimal des écosystèmes aquatiques et terrestres ;
3. **les annexes fluviales** : ensemble des zones humides en relation permanente ou temporaire avec le milieu courant par des connexions superficielles ou souterraines : iscles, îles, brotteaux, lônes, bras morts, prairies inondables, forêts inondables, ripisylves, sources et rivières phréatiques, milieux secs et habitats associés étroitement à la dynamique fluviale et à la nature des dépôts, etc.;
4. **tout ou partie du lit majeur** qui est l'espace situé entre le lit mineur et la limite de la plus grande crue historique répertoriée dans lequel les zones d'expansion naturelles des crues s'expriment.

L'espace de bon fonctionnement préservé ou restauré devient alors le socle préalable à toute politique de gestion durable des milieux aquatiques.

En pratique, la stricte superposition des 4 composantes énoncées ci-dessus conduit à définir un espace très vaste, difficile à gérer dans sa globalité et difficile à faire accepter par les gestionnaires et les acteurs locaux. Par ailleurs, à vouloir englober toutes les fonctionnalités des milieux aquatiques dans un même espace, on peut faire croire que toutes les fonctionnalités doivent être en état de fonctionner dans cet espace ou sont à restaurer dans cet espace, ce qui n'est pas toujours juste.

Ainsi, nous proposons de définir 3 espaces de bon fonctionnement, en distinguant ce qui est fonctionnel (EAA), ce qui permet de répondre au bon état (EABF), et ce qu'il est proposé de restaurer dans le cadre de la suite opérationnelle de la stratégie du SAGE Tille (EABFR) :

- **Espace alluvial accepté ou fonctionnel (EAA)** : espace (fonctionnel ou non actuellement) qui permet d'assurer correctement la dissipation de l'énergie du cours d'eau (érosion, dépôts, inondations de plein bord), la recharge sédimentaire, les habitats aquatiques, la ripisylve, les échanges nappe rivière dans un objectif de bon état. Il est défini comme un objectif à atteindre à long terme dans des délais supérieurs au SAGE.
- **Espace alluvial de bon fonctionnement (EABF)** : espace (fonctionnel ou non actuellement) qui permet d'assurer correctement la dissipation de l'énergie du cours d'eau (érosion, dépôts, inondations de plein bord), la recharge sédimentaire, les habitats aquatiques, la ripisylve, les échanges nappe rivière dans un objectif de bon état. Cet espace peut tendre localement vers l'espace de mobilité EFONC. Il est défini comme un objectif à atteindre à long terme dans des délais supérieurs au SAGE.
- **Espace alluvial de bon fonctionnement à restaurer (EABFR)** : portions de l'espace précédent identifiées comme présentant un intérêt prioritaire de préservation et/ou de restauration et au sein de laquelle on décide de travailler avec un objectif raisonnable et prioritaire dans le SAGE (« zones stratégiques » au sens de l'Agence de l'Eau). Deux modes de travail se présentent :
  - a) L'espace alluvial est potentiellement fonctionnel ; il suffit pour cela d'accepter socialement la mobilité du cours d'eau dans les parcelles. Il n'y a pas d'aménagement à réaliser, le principe consiste à convaincre les propriétaires de la perte potentielle du terrain, conventionner, acquérir ou mettre en place une servitude (de sur-inondation par exemple) ;
  - b) L'espace alluvial doit être restauré (typiquement, cours d'eau endigué). Après avoir réglé les modalités foncières (conventionnement, acquisition, servitudes), soit le cours d'eau a suffisamment d'énergie ( $EPS > 100 \text{ W/m}^2$ ), alors il suffit d'initier la restauration (suppression de digue, suppression d'ouvrage) ; soit le cours d'eau n'a pas suffisamment d'énergie ( $EPS < 30 \text{ W/m}^2$ ), il faut alors recomposer l'espace alluvial en totalité ;



**Figure 2 : Superposition des 3 espaces de bon fonctionnement (EAF, EABF, EABFR)**

Le travail de définition des espaces de bon fonctionnement a été réalisé sur l'intégralité des 35 kms de la Norges et du Bas-Mont.

Les espaces de bon fonctionnement cartographiés sont présentés sur la série de cartes **Cx** de l'atlas cartographique de synthèse.

En sus d'être porté par le SDAGE, la restauration des espaces de bon fonctionnement est aussi portée par l'objectif opérationnel « 3.3- Restaurer un réseau écologique cohérent (trame verte et bleue, noyau de biodiversité) ».

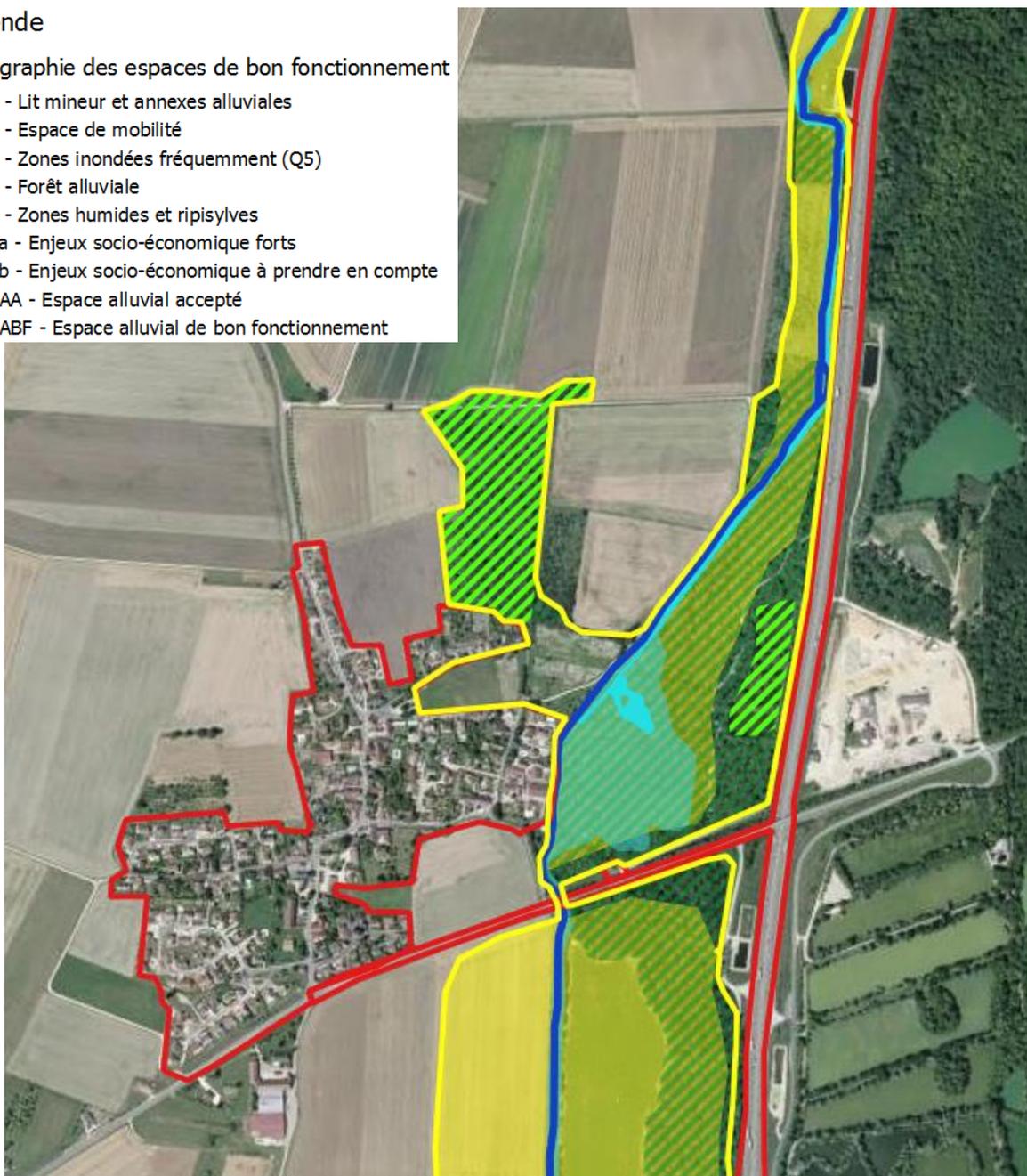
Cette mesure de préservation/restauration des espaces de bon fonctionnement est une mesure à caractère transversale qui recouvre la majorité des mesures liées à l'enjeu de gestion des milieux.

La figure suivante illustre le projet d'espace de bon fonctionnement de la Norges à Orgeux. Ces espaces permettraient de répondre aux objectifs de diminution des risques d'inondation, d'amélioration des conditions de vie pour les espaces aquatiques et des fonctionnalités écologiques des zones humides alluviales.

### Légende

#### Cartographie des espaces de bon fonctionnement

- 1 - Lit mineur et annexes alluviales
- 2 - Espace de mobilité
- 3 - Zones inondées fréquemment (Q5)
- ▨ 5 - Forêt alluviale
- ▨ 6 - Zones humides et ripisylves
- ▭ 7a - Enjeux socio-économique forts
- ▭ 7b - Enjeux socio-économique à prendre en compte
- EAA - Espace alluvial accepté
- EABF - Espace alluvial de bon fonctionnement



**Figure 3 : Exemple d'espace alluvial de bon fonctionnement sur la Norges à Orgeux**

## 3.2 Principe d'actions

### 3.2.1 Démarche générale

Pour répondre aux enjeux du territoire, nous avons vu précédemment qu'il est nécessaire de redonner plus de place aux cours d'eau dans le territoire tout en retravaillant leur morphologie.

Ceci doit permettre de limiter les inondations et les à-coups brusques d'eau en restaurant des zones d'expansion de crue (ralentissement dynamique), mais aussi de freiner l'érosion, d'améliorer la qualité écologique et biologique des habitats, de diminuer la sensibilité des débits minimum biologiques en période d'étiage, de réhumidifier les terrains agricoles voire de recharger la nappe, tout en renforçant la présence de la rivière dans le paysage.

Cette stratégie de restauration hydromorphologique de la Norges et de ses affluents doit être menée à deux niveaux en parallèle :

- des opérations de restauration hydromorphologique dont l'ampleur et l'ambition doivent être précisées mais qui ont vocation à concerner progressivement l'ensemble du linéaire ; elles pourront être réalisées d'abord sur les secteurs où des opportunités se présentent mais en gardant à l'esprit une réelle stratégie globale de long terme ;
- des opérations « vitrine » ambitieuses qui s'appuient notamment sur les opportunités foncières existantes ainsi que sur les porteurs de projets (actuels ou à venir).

### 3.2.2 Orientations et pistes d'actions

De façon générale, les pistes d'actions proposées doivent permettre d'exploiter les leviers d'action suivants :

- **Maintien et amélioration des usages en lien avec l'exploitation agricole :**
  - réduction de l'inondabilité des terrains agricoles pour les crues courantes (ex : Q2, Q5) en créant un lit moyen plus large et de plus grande capacité hydraulique ;
  - restauration de zones d'expansion de crue dès les petites crues (ex : Q2, Q5) sur des terrains restaurés en zone humide ou maintenus en exploitation (modalités foncières à prévoir) ;
  - ré-humidification des terrains agricoles et recharge de la nappe en rehaussant le fond du cours d'eau, ce qui va dans le sens d'une attente locale du monde agricole en période d'étiage ;
  - exploitation *a minima* de la largeur réglementaire des bandes enherbées pour un recul de berges par rapport aux digues actuelles, soit un élargissement du lit de 2 x 5 mètres (conformément à la note de la DDT qui prévoit qu'il n'est pas nécessaire de décaler l'emprise des bandes enherbées si celles-ci servent à la reconquête des cours d'eau).
- **Amélioration de la qualité écologique de l'hydrosystème :**
  - restauration des habitats aquatiques en diversifiant les conditions d'habitats (faciès, substrats, caches) et en recréant une ripisylve étagée (ombrage, biodiversité) ;
  - amélioration de la qualité des eaux en restaurant la ripisylve (ombrage, fonction auto-épuratoire) et en restaurant des zones humides tampon permettant la filtration des pollutions ;
- **Amélioration du cadre vie en lien avec ces espaces naturels :**
  - profiter de la renaturation des cours d'eau pour créer des espaces de ressourcement à disposition de la population locale (promenade, randonnée, découverte des milieux naturels, sentier pédagogique, parcours sportifs) ;
  - s'appuyer sur la démarche de restauration pour développer des synergies avec les politiques de mobilité douce et les trames bleue et verte (piste cyclable, chemin de randonnée).

### 3.2.3 Niveaux d'ambition et scénarios

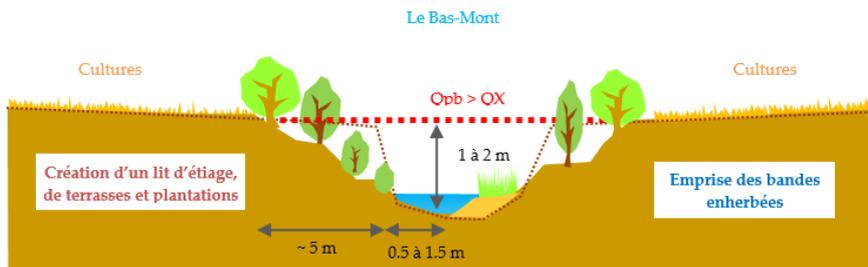
Selon les possibilités foncières et les attentes locales, il sera possible de considérer 3 niveaux d'ambition pour les scénarios d'aménagement :

- Scénario 1 : restauration du lit sur l'emprise des bandes enherbées (niveau R1+) ;
- Scénario 2 : création d'un lit moyen sur l'emprise des bandes enherbées avec un rehaussement du fond de lit (niveau R1+/R2) ;
- Scénario 3 : restauration de niveau R2/R3 avec un élargissement allant au-delà de l'emprise des bandes enherbées et/ou création d'un nouveau lit ou restauration du talweg.

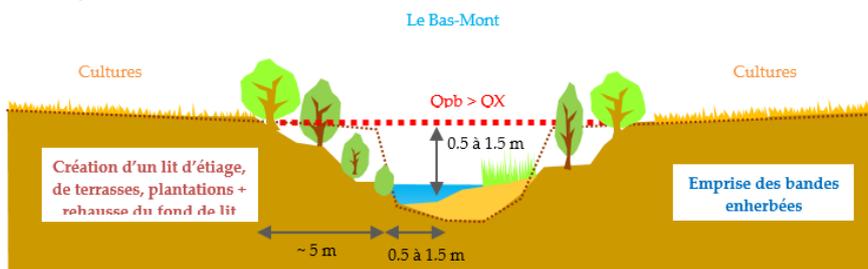
#### ETAT ACTUEL



#### ETAT PROJET (scénario 1)



#### ETAT PROJET (scénario 2)



#### ETAT PROJET (scénario 3)

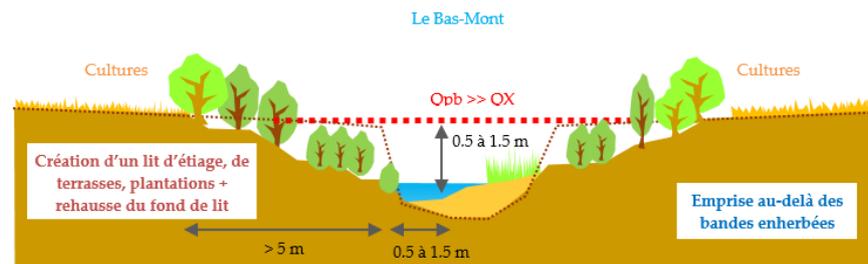


Figure 4 : Schémas de principe de restauration applicable sur le Bas-Mont

### 3.2.4 Actions type

En utilisant tout ou partie de l'EABF précédemment défini, plusieurs principes d'actions peuvent être mis en œuvre selon les secteurs, en combinant bien souvent les solutions techniques.

Les actions type utilisées sont décrites dans les paragraphes qui suivent, avec des exemples de réalisation.

#### 3.2.4.1 Modification de la géométrie du lit mineur et du lit moyen

Cette opération consiste à modifier la géométrie du lit mineur ou du lit d'étiage afin de le resserrer à des endroits pertinents pour diversifier les écoulements et rehausser la lame d'eau, tout en élargissant le lit moyen par retalutage des berges afin d'accepter des débits équivalents voire supérieur.

Ce type d'opération se rapproche du scénario 1 et se retrouvera quasi-systématiquement dans les actions développées par la suite en phase 3.

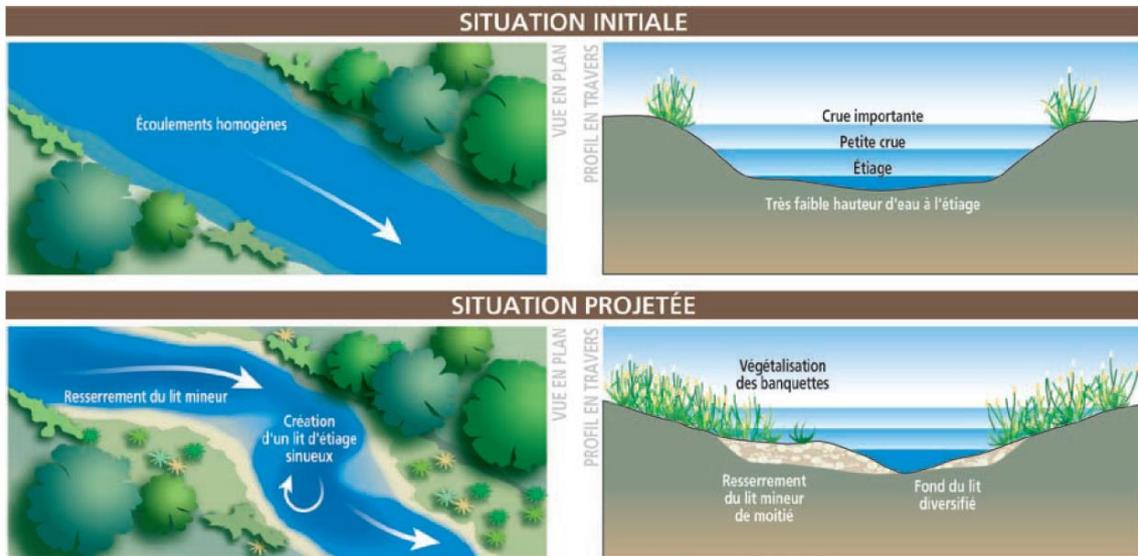


Figure 5 : Schéma d'une action de modification de la géométrie du cours d'eau (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010)

Un exemple de restauration de niveau R1+/R2 est présenté ci-après (photos avant/après travaux) sur le cours d'eau de l'Hermance en Haute-Savoie (74). Il est représentatif de ce que pourrait constituer le **scénario 2** précédemment évoqué.



L'Hermance recalibrée avant travaux de restauration



L'Hermance après travaux de restauration

Figure 6 : Exemple d'une restauration de niveau R1+/R2 sur l'Hermance (74)

Un exemple de restauration de niveau R2 est présenté ci-après (photos avant/après travaux) sur le cours d'eau du Buffalon à Rodilhan dans le Gard. Il est représentatif de ce que pourrait constituer **le scénario 2** précédemment évoqué.



*Le Buffalon avant travaux de restauration*

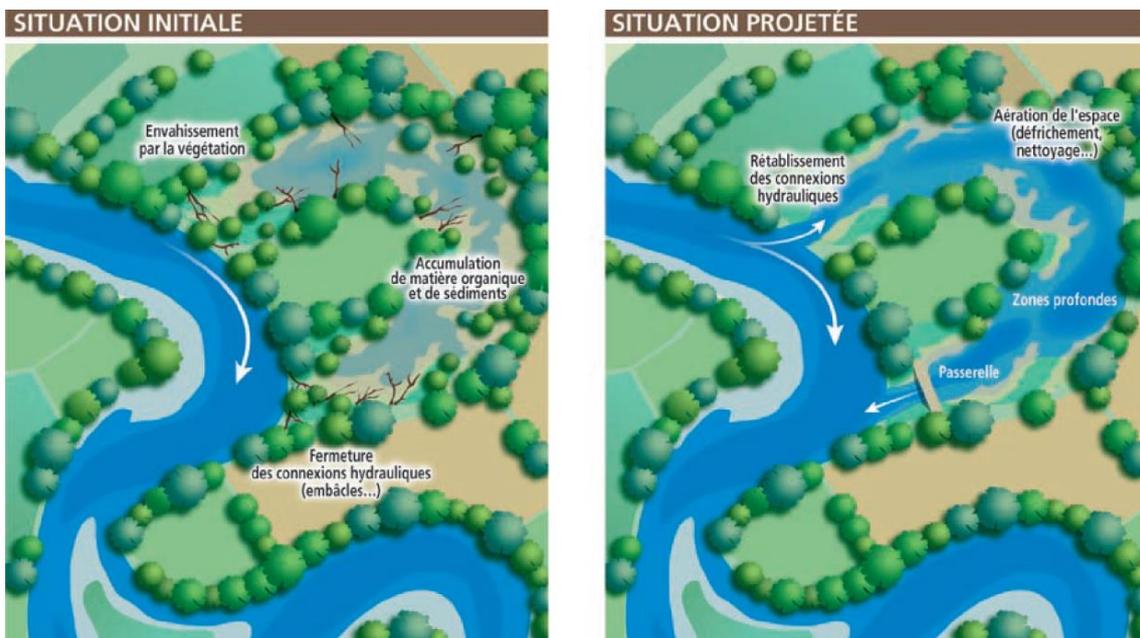


*Le Buffalon après travaux de restauration*

**Figure 7 : Exemple d'une restauration de niveau R2 sur le Buffalon à Rodilhan (30)**

### 3.2.4.2 Reconnexion des annexes hydrauliques

Pour améliorer le fonctionnement global du cours d'eau, on peut reconnecter différents éléments du réseau hydrographique, et notamment les annexes hydrauliques asséchées aux grés des aménagements anthropiques successifs.

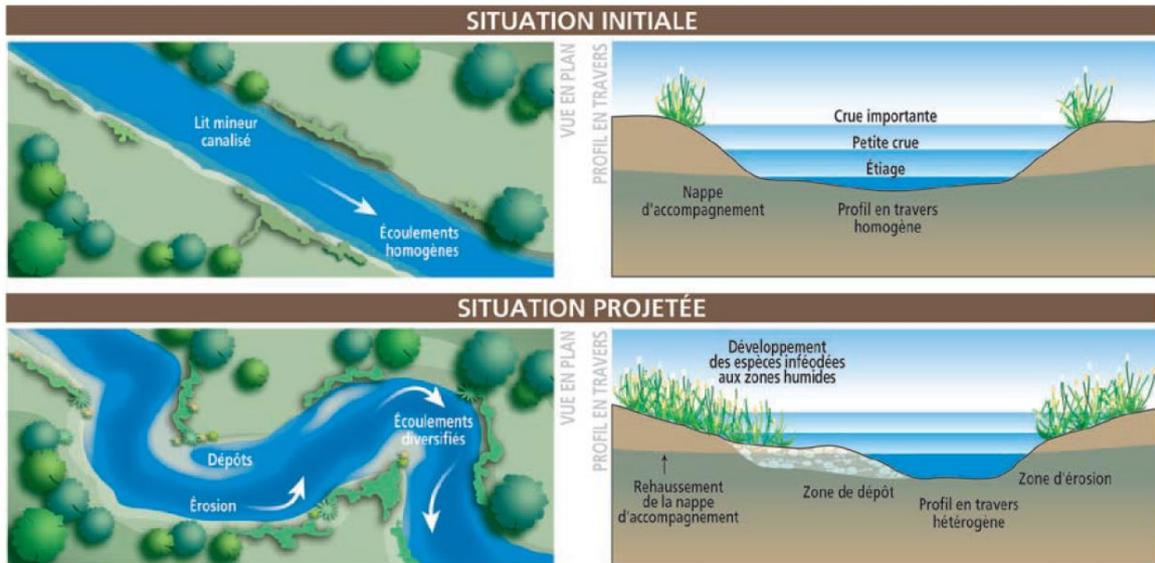


**Figure 8 : Schéma d'une action de reconnexion des annexes (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010)**

### 3.2.4.3 Reméandrage

Le reméandrage consiste à allonger le tracé et réduire la pente pour redonner au cours d'eau sa morphologie sinueuse et des fonctionnalités.

Ce type d'opération se rapproche du scénario 3 le plus ambitieux et nécessite une emprise foncière plus importante car l'action ne se limite pas seulement aux berges et à ses abords immédiats.



**Figure 9 : Schéma d'une action de reméandrage (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010)**

Un exemple de restauration de niveau R1+ est présenté ci-après (photos avant/après travaux) sur le cours d'eau de la Trie à Toeufles dans la Somme. Il est représentatif de ce que pourrait constituer **le scénario 1** précédemment évoqué.



*La Trie avant travaux de restauration*



*La Trie après travaux de restauration*

**Figure 10 : Exemple d'une restauration de niveau R1+ sur la Trie à Tœufles (80)**

### 3.2.4.4 Retour du cours d'eau dans son talweg d'origine

Remettre un cours d'eau dans son talweg d'origine consiste lorsqu'il est canalisé ou perché, à le replacer en fond de vallée pour le reconnecter à sa nappe d'accompagnement.

Dans le cas du bassin versant de la Norges, la situation perchée du cours d'eau n'est que très peu rencontrée. En revanche, les rectifications et remembrements ont participé à l'abandon de certaines portions sinueuses de cours d'eau dans le fond de vallée.

Ce type d'opération se rapproche du scénario 3 le plus ambitieux et nécessite une emprise foncière plus importante car l'action ne se limite pas seulement aux berges et à ses abords immédiats.

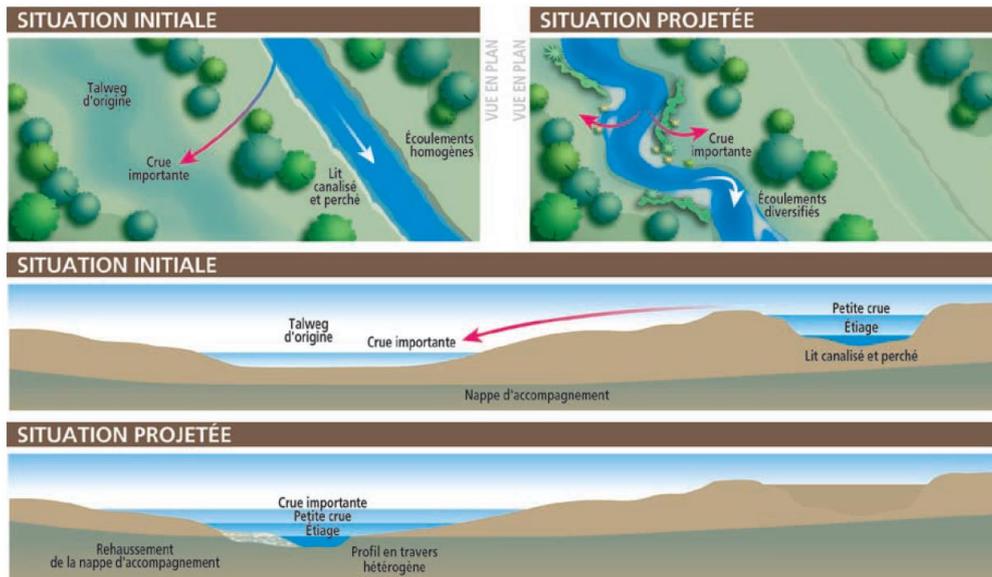


Figure 11 : Schéma d'une action de retour du cours d'eau dans son talweg d'origine (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010)

### 3.2.4.5 Reconstitution d'un matelas alluvial

La reconstitution de matelas alluvial consiste à rehausser le fond du lit mineur et/ou à réactiver l'apport de matériaux par les berges dans le but de stopper l'incision du lit mineur ou de compenser un déficit historique lié à des prélèvements in situ.

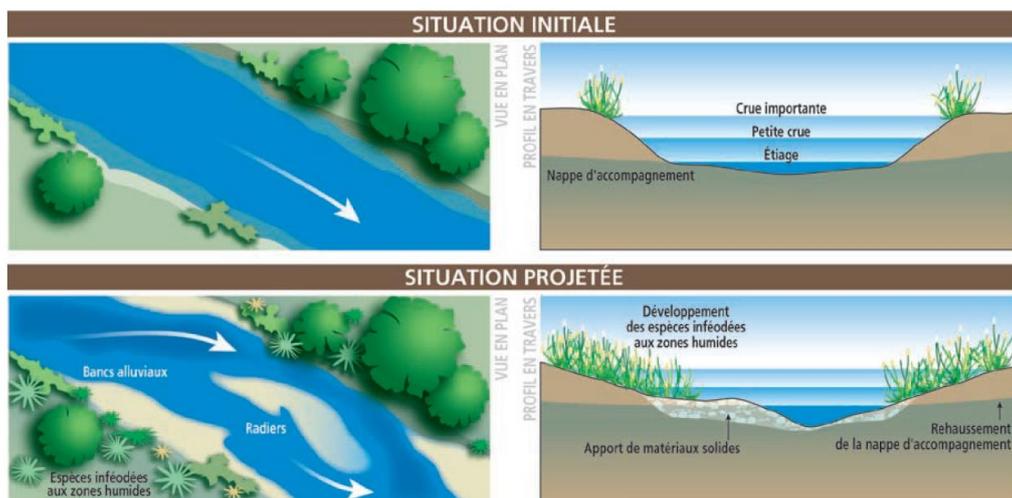


Figure 12 : Schéma d'une action de reconstitution de matelas alluvial (source : Recueil de restauration physique des cours d'eau, ONEMA, 2010)

## 4. Identification des secteurs stratégiques

### 4.1 Présélection des secteurs stratégiques

Sur la base du croisement des cartographies de synthèse établies lors du diagnostic, une présélection des secteurs stratégiques a été réalisée. Cette présélection s'est appuyée sur les critères « inondation » et « milieux naturels » pour apprécier les potentiels de restauration et les gains envisageables pour le fonctionnement hydraulique en crue.

Nous avons donc sélectionné au sein des espaces alluviaux de bon fonctionnement (EABF), des secteurs à la fois vulnérables aux inondations et présentant un état des milieux aquatiques médiocre à dégradé avec un potentiel de restauration intéressant.

Au final, notre analyse a ainsi permis de présélectionner 13 secteurs représentant un linéaire de 17 km de cours d'eau, qui se répartissent selon 3 périmètres techniques pertinents (PTP) : la Norges médiane en amont du Bas-Mont, la Norges inférieure en aval du Bas-Mont et le Bas-Mont.

**Tableau 2 : Présélection des secteurs stratégiques**

PTP	N° du secteur	Linéaire (en m)	Communes	Superficie EABF (en ha)
Norges médiane	1	1730	Saint-Julien	21,3
Norges médiane	2	1250	Orgeux	28,6
Norges médiane	3	1820	Orgeux, Arceau, Varois-et-Chaignot, Arc-sur-Tille, Couternon	71,9
Norges inférieure	4	1020	Chevigny-Saint-Sauveur	38,0
Norges inférieure	5	290	Chevigny-Saint-Sauveur, Magny-sur-Tille	1,9
Norges inférieure	6	1370	Magny-sur-Tille	19,6
Norges inférieure	7	770	Magny-sur-Tille, Izier	5,8
Norges inférieure	8	1900	Genlis, Magny-sur-Tille	12,6
Norges inférieure	9	3330	Genlis, Fluvault	22,4
Bas Mont	10	1120	Varois-et-Chaignot	14,7
Bas Mont	11	1040	Varois-et-Chaignot	8,2
Bas Mont	12	880	Couternon, Quetigny	16,1
Bas Mont	13	670	Couternon, Quetigny	12,2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>17190</b>	<b>12</b>	<b>273,3</b>

La localisation des secteurs est présentée sur la Figure 13 ci-après et de façon détaillée sur les cartes en Annexe 1.

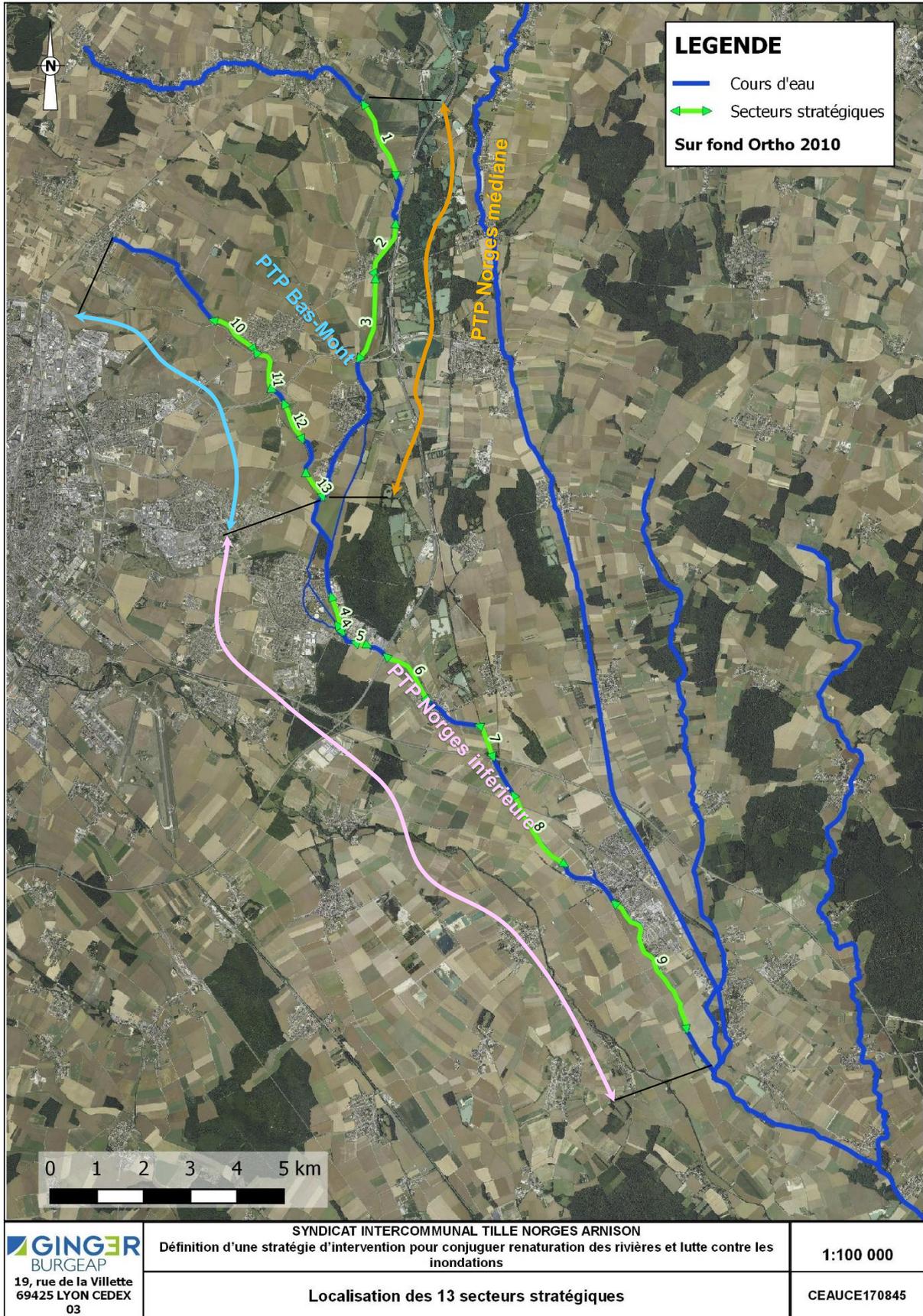


Figure 13 : Localisation des secteurs stratégiques et des PTPs

## 4.2 Analyse foncière

Nous avons mené une analyse foncière sur les 13 secteurs techniques pré-identifiés, dans l'objectif de quantifier la faisabilité foncière des actions. Cette analyse est conduite sur la base des données parcellaires communiquées par l'EPTB Saône Doubs.

Le détail de l'analyse pour chaque secteur figure en Annexe 1.

Sur chacun des 13 secteurs, les informations suivantes ont été déterminées par croisement SIG :

- le nombre de parcelles concernées (total/privé/public), inclus dans l'emprise de l'EABF ;
- le pourcentage d'emprise foncière sur terrains privé/public situé dans l'EABFR (EABF – emprise cours d'eau) ;
- le nombre de propriétaires différents (total/privé/public).

Par la suite, nous avons défini 3 sous-critères pour évaluer le critère global « foncier » :

- **le nombre total p de parcelles concernées** : le poids de ce premier critère est de 20/100. Nous avons utilisé une méthode simplificatrice dépendant de notre échantillon, en considérant une note maximale pour les secteurs à moins de 5 parcelles et une note nulle pour les secteurs à plus de 100 parcelles.

### Critère "nombres de parcelles" (sur 20)

p < 5	20	
5 < p < 25	15	5 x (% p-public)
26 < p < 50	10	5 x (% p-public)
51 < p < 75	5	5 x (% p-public)
76 < p < 100	0	5 x (% p-public)
p > 100	0	

- **le pourcentage % de parcelles publiques dans l'EABFR** : ce critère est prépondérant avec une pondération de 50/100. Son calcul est basé sur le taux de superficie de parcelles publiques en superficie située dans l'EABFR ;

### Critères "% parcelles publiques" (sur 50)

%public/% EABFR > 0,8	40-50
0,5 < %public/% EABFR < 0,8	25-40
0,25 < %public/% EABFR < 0,5	12,5-25
0,05 < %public/% EABFR < 0,25	5-12,5
0,00 < %public/% EABFR < 0,05	0-5
%public/% EABFR = 0	0

- **le nombre de propriétaires différents pt** : le poids de ce dernier critère est de 30/100. La négociation foncière est d'autant plus complexe que le nombre de propriétaire identifié est important. Ainsi, il est important d'intégrer ce critère dans l'analyse. Nous avons utilisé une méthode simplificatrice dépendant de notre échantillon, en considérant une note maximale pour les secteurs à moins de 10 propriétaires et une note nulle pour les secteurs à plus de 50 propriétaires.

### Critères "nbre propriétaires" (sur 30)

pt < 10	25-30
10 < pt < 20	18-25
21 < pt < 30	12-18
31 < pt < 40	6-12
41 < pt < 50	0-6
pt > 51	0

La note globale du critère « foncier » sur 100 est obtenue par addition des notes des 3 sous-critères. Le Tableau 3 synthétise les résultats.

Sur les 13 secteurs stratégiques prédéfinis :

- Trois secteurs stratégiques (secteurs 2, 4 et 5) bénéficient de conditions foncières très favorables avec peu de propriétaires concernés par les aménagements et des terrains situés principalement sur emprise foncière publique.
- A l'inverse, on note deux secteurs stratégiques (3 et 9) où le critère foncier constitue une contrainte forte à la faisabilité des aménagements.
- Sur les 8 autres secteurs, la faisabilité des actions dépendra du niveau d'ambition retenu. Aucun scénario n'est à écarter à ce stade, même si certains secteurs possèdent une situation foncière compliquée (cas des secteurs 1 et 8) alors que d'autres bénéficient d'une situation plus favorable (cas des secteurs 6 et 10).

**Tableau 3 : Synthèse de l'analyse foncière sur les secteurs stratégiques**

Sélection des secteurs stratégiques - Synthèse de l'analyse foncière															
N° du secteur	Linéaire (en m)	Superficie EABF (en ha)	Nombre de parcelles (EABF)				% Superficie EABF				Nombre de propriétaires différents				Note total foncier (sur 100)
			Total	Public	Privé	Note sur 20	Total EABFR	Public	Privé	Note sur 50	Total	Public	Privé	Note sur 30	
1	1730	21,3	64	11	53	5,5	89%	10%	79%	5,6	29	4	25	13,2	24
2	1250	28,6	46	38	8	14,3	92%	86%	6%	46,7	7	3	4	26,4	87
3	1820	71,9	68	10	58	5,3	97%	6%	91%	3,1	33	5	28	10,8	19
4	1020	38,0	39	33	6	14,6	92%	91%	1%	49,5	9	4	5	25,2	89
5	290	1,9	4	4	0	20,0	71%	71%	0%	50,0	3	3	0	28,8	99
6	1370	19,6	24	3	21	16,6	72%	31%	41%	21,5	14	2	12	22,2	60
7	770	5,8	43	7	36	10,8	73%	16%	57%	11,0	26	3	23	15	37
8	1900	12,6	27	1	26	10,1	70%	2%	68%	1,4	17	1	16	20,4	32
9	3330	22,4	108	9	99	0	66%	6%	60%	4,5	57	2	55	0	5
10	1120	14,7	13	3	10	17,1	98%	42%	56%	21,4	4	1	3	27,6	66
11	1040	8,2	21	7	14	15,5	88%	10%	78%	5,7	11	3	8	23,4	45
12	880	16,1	9	0	9	15,0	95%	0%	95%	0,0	2	0	2	28,8	44
13	670	12,2	10	3	7	15,2	90%	4%	86%	2,1	6	2	4	26,4	44
13	17190	273,3	476	129	347										

**Critères total foncier (100)**

N > 80	Opportunité foncière
50 < N < 80	Situation foncière favorable
35 < N < 50	Faisabilité foncière envisageable
20 < N < 35	Faisabilité foncière médiocre
11 < N < 20	Faisabilité foncière difficile
N < 10	Faisabilité foncière très difficile

### 4.3 Sélection des secteurs stratégiques

La dernière étape consiste à croiser l'analyse foncière précédemment réalisée avec les critères techniques qui ont permis la présélection de secteurs stratégiques, dans le but de retenir 5 à 7 secteurs stratégiques pour la phase 3.

#### 4.3.1 Critères techniques

Dans un premier temps, notre analyse a donc porté sur la définition d'une grille d'analyse multicritères. Les critères techniques retenus sont les suivants :

- **la portée de l'action (critère 0)**, noté sur 40 : superficie d'EABF restaurée et linéaire concernée par l'action ;
- **l'intérêt hydraulique de l'action (critère 1 – « inondation »)**, noté sur 80 : protection directe des enjeux, participation au ralentissement dynamique et à l'écrêtement des crues ;
- **les gains écologiques et morphologiques**, noté sur 80 : restauration des habitats aquatiques, continuité écologique, restauration des annexes et zones humides, participation à l'amélioration de la qualité des eaux ;

Pour une note globale du critère « technique » Nt sur 200.

Ces critères ont été évalués de façon qualitative en mentionnant l'intérêt de chaque zone selon les graduations données dans les tableaux ci-dessous.

**Tableau 4 : Grille d'analyse des critères techniques**

Critère "linéaire restauré" (sur 20)		Critère "superficie EABF restauré" (sur 20)	
20	L > 1500	20	S > 30 ha
15	1000 < L < 1500	15	20 < S < 30
10	500 < L < 1000	10	10 < S < 20
5	250 < L < 500	5	5 < S < 10
0	L < 250	0	S < 5 ha

+

Critère "inondation" (sur 80)			
	Enjeux	Ecrêtement	
Très fort	40	40	65 et +
Fort	30-35	30-35	50-60
Moyen	20-25	20-25	35-45
Faible	10-15	10-15	25-30
Nul ou négligeable	0-5	0-5	20 et -

Critère "milieux naturels" (sur 80)			
	Qualité des habitats,...	Qualité de l'eau...	
Très fort	40	40	65 et +
Fort	30-35	30-35	50-60
Moyen	20-25	20-25	35-45
Faible	10-15	10-15	25-30
Nul ou négligeable	0-5	0-5	20 et -

Nt global	
Très fort	150 et +
Fort	115-130
Moyen	85-120
Faible	55-80
Nul ou négligeable	50 et -

Les résultats synthétiques sont présentés dans le Tableau 5.

**Tableau 5 : Synthèse de l'analyse multicritère « technique » sur les secteurs stratégiques**

PTC	N° du secteur	Linéaire (en m)	Communes	Superficie EABF (en ha)	Total technique sur 200
Norges médiane	1	1730	Saint-Julien	21,3	110
Norges médiane	2	1250	Orgeux	28,6	145
Norges médiane	3	1820	Orgeux, Arceau, Varois-et-Chaignot, Arc-sur-Tille, Couternon	71,9	115
Norges inférieure	4	1020	Chevigny-Saint-Sauveur	38,0	125
Norges inférieure	5	290	Chevigny-Saint-Sauveur, Magny-sur-Tille	1,9	80
Norges inférieure	6	1370	Magny-sur-Tille	19,6	130
Norges inférieure	7	770	Magny-sur-Tille, Izier	5,8	110
Norges inférieure	8	1900	Genlis, Magny-sur-Tille	12,6	120
Norges inférieure	9	3330	Genlis, Pluvault	22,4	115
Bas Mont	10	1120	Varois-et-Chaignot	14,7	150
Bas Mont	11	1040	Varois-et-Chaignot	8,2	95
Bas Mont	12	880	Couternon, Quetigny	16,1	95
Bas Mont	13	670	Couternon, Quetigny	12,2	100
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>17190</b>	<b>12</b>	<b>273,3</b>	

Sur les 13 secteurs stratégiques :

- le secteur 10 sur le Bas-Mont se démarque et obtient la meilleure note technique, du fait de son impact direct sur l'amélioration du fonctionnement hydraulique, combinée à la restauration de milieux particulièrement dégradé ;
- 4 autres secteurs (2, 4, 6 et 8) bénéficient d'une note technique intéressante (fort intérêt) ;
- seul le secteur 5 sur la Norge inférieure présente une note technique qualifiant un faible intérêt technique. Ce secteur est principalement pénalisé par la faiblesse du linéaire concerné et donc directement par des gains attendus moindres, qu'ils soient hydrauliques ou écologiques. Pour conserver ce secteur en phase 3, il faudra se tourner vers des scénarios ambitieux (restauration R2 a minima).

### 4.3.2 Croisement avec l'analyse foncière et sélection des secteurs stratégiques

Dans un second temps, nous avons croisé les analyses techniques et foncières afin d'obtenir une note finale qui va nous permettre de faire un choix dans la sélection des secteurs stratégiques.

Sur les 13 secteurs stratégiques :

- 4 secteurs (encadré vert) se démarquent par une note finale supérieure à 180/300 : la Norges médiane en amont de Orgeux (2), le Bas-Mont en amont de Varois (10), et la Norges inférieure à Chevigny St Sauveur (4) et Magny sur Tille (6). Sur ces 4 secteurs, la situation foncière semble de surcroît particulièrement favorable. Ces secteurs seront retenus pour l'analyse de phase 3.
- 4 autres secteurs (encadré rouge) se démarquent par une note finale médiocre inférieure à 140/300, principalement pénalisée par une situation foncière complexe ou difficile (secteurs 1, 3, 9 et 12). Sauf un fort intérêt de la population locale identifié dans les ateliers de concertation, ces secteurs ne sont pas prioritaires et ne devraient pas être retenus pour l'analyse en phase 3.
- Sur les 5 autres secteurs restants, les notes sont davantage resserrées et ne permettent pas un choix définitif à ce stade. Parmi ces 5 secteurs, il s'agira de retenir 1 à 3 secteurs pour la suite de l'étude. Le secteur 5 sera retenu, seulement et seulement si, un projet ambitieux est envisageable (R2+).

**Tableau 6 : Synthèse de l'analyse multicritères sur les secteurs stratégiques**

PTC	N° du secteur	Linéaire (en m)	Superficie EABF (en ha)	Critère 0 - "Superficie EABF" (/40)	Critère 1 - "Inondation"			Critère 2 - "Milieux naturels"			Total technique Nt (200)	Total foncier Nf (100)	Total (300)
					Protection des enjeux (40)	Ralentissement dynamique (40)	Total (80)	Qualité des habitats... (40)	Qualité de l'eau... (40)	Total (80)			
Norges médiane	1	1730	21,3	35	5	25	30	25	20	45	110	24	134
Norges médiane	2	1250	28,6	30	40	25	65	30	20	50	145	87	232
Norges médiane	3	1820	71,9	40	5	30	35	20	20	40	115	19	134
Norges inférieure	4	1020	38,0	35	35	15	50	20	20	40	125	89	214
Norges inférieure	5	290	1,9	5	5	10	15	25	35	60	80	99	179
Norges inférieure	6	1370	19,6	25	30	20	50	30	25	55	130	60	190
Norges inférieure	7	770	5,8	15	15	20	35	25	35	60	110	37	147
Norges inférieure	8	1900	12,6	30	15	20	35	30	25	55	120	32	152
Norges inférieure	9	3330	22,4	35	20	10	30	25	25	50	115	5	120
Bas Mont	10	1120	14,7	25	30	40	70	30	25	55	150	66	216
Bas Mont	11	1040	8,2	20	10	20	30	25	20	45	95	45	140
Bas Mont	12	880	16,1	20	10	20	30	25	20	45	95	44	139
Bas Mont	13	670	12,2	20	10	20	30	30	20	50	100	44	144
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>17190</b>	<b>273,3</b>										

PTC	N° du secteur	Linéaire (en m)	Superficie EABF (en ha)	Critère 0 - "Superficie EABF" (/40)	Critère 1 - "Inondation"			Critère 2 - "Milieux naturels"			Total technique Nt (200)	Total foncier Nf (100)	Total (300)
					Protection des enjeux (40)	Ralentissement dynamique (40)	Total (80)	Qualité des habitats... (40)	Qualité de l'eau... (40)	Total (80)			
Norges médiane	2	1250	28,6	30	40	25	65	30	20	50	145	87	232
Bas Mont	10	1120	14,7	25	30	40	70	30	25	55	150	66	216
Norges inférieure	4	1020	38,0	35	35	15	50	20	20	40	125	89	214
Norges inférieure	6	1370	19,6	25	30	20	50	30	25	55	130	60	190
Norges inférieure	5	290	1,9	5	5	10	15	25	35	60	80	99	179
Norges inférieure	8	1900	12,6	30	15	20	35	30	25	55	120	32	152
Norges inférieure	7	770	5,8	15	15	20	35	25	35	60	110	37	147
Bas Mont	13	670	12,2	20	10	20	30	30	20	50	100	44	144
Bas Mont	11	1040	8,2	20	10	20	30	25	20	45	95	45	140
Bas Mont	12	880	16,1	20	10	20	30	25	20	45	95	44	139
Norges médiane	1	1730	21,3	35	5	25	30	25	20	45	110	24	134
Norges médiane	3	1820	71,9	40	5	30	35	20	20	40	115	19	134
Norges inférieure	9	3330	22,4	35	20	10	30	25	25	50	115	5	120
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>17190</b>	<b>273,3</b>										

## 5. Enseignements de la réunion de concertation

### 5.1 Principes d'animation

Une réunion de concertation a été organisée **le mercredi 5 décembre 2018** en fin de journée à Saint-Julien. Une trentaine de personnes a répondu présente pour venir discuter autour du thème « *La Norges et le Bas-Mont : Quelle rivière valoriser ? Quelle motivation pour agir ?* ». Les participants étaient pour moitié des élus des communes du bassin versant et/ou du SITNA tandis que le monde agricole était représenté par une dizaine de personnes et le monde associatif par 5 personnes environ. Au global, l'ensemble des territoires du bassin versant était représenté lors de la réunion.

Cette réunion de deux heures a commencé par un rappel du cadre de l'étude présenté par Pascal Marteau, président du SITNA, et Julien Moreau, animateur du SAGE. Une synthèse du diagnostic établi lors de la première phase de l'étude a ensuite permis de partager les enseignements issus du travail des bureaux d'études avec les participants, aussi bien sur le fonctionnement hydraulique et hydromorphologique des cours d'eau que sur leur histoire et leur intégration sociale dans la vie du territoire. La stratégie générale d'intervention envisagée a ensuite été présentée, autour de la notion centrale d'« espace alluvial de bon fonctionnement ». Les participants ont pris connaissance des trois grandes zones homogènes et cohérentes distinguées (les PTP) ainsi que des 13 secteurs stratégiques présélectionnés à l'issue du croisement des enjeux inondation et dégradation du milieu et de l'analyse foncière. Le choix des cas a été guidé à la fois par l'analyse technique et foncière menée précédemment et par le souci de traiter des cas concrets régulièrement pris en exemple par les participants et enfin par la nécessité de couvrir les diverses situations qui peuvent se présenter sur les trois PTP.

Une fois ces éléments partagés sur la compréhension de la démarche de l'étude, son cadre et les enseignements d'ores et déjà disponibles, les participants ont été invités à se répartir au sein de trois ateliers géographiques :

- la Norges médiane, sur le secteur stratégique d'Orgeux,
- la Norges inférieure, sur le secteur stratégique de Chevigny-Saint-Sauveur,
- le Bas-Mont, sur le secteur stratégique de Varois-et-Chaignot.

Pour chacun de ces ateliers, l'objectif était de tester de possibles stratégies d'action en mettant les participants en situation de travail autour de cas concrets, exemplaires et illustratifs des diverses problématiques se posant sur le territoire.

Sur chacun des cas retenus, le travail s'est structuré autour de 4 temps.

- **La présentation du secteur sélectionné et du diagnostic** associé au tronçon auquel il appartient, sur la base des éléments de la phase 1. Cette présentation s'appuyait sur un support A3 avec une photo aérienne du secteur et des éléments sur le foncier (nombre de parcelles et statut privé ou public). Le support présentait également un cartouche avec une carte IGN permettant de localiser le secteur au sein du PTP, quelques photos illustratives du diagnostic relevant aussi bien des problèmes et difficultés que des opportunités et marges de manœuvre. Ce premier temps de réflexion collective avait pour objectif une mise à niveau de l'ensemble des participants sur la base d'une information commune pour la discussion.
- Une deuxième séquence s'est appuyée sur un **temps de réflexion individuelle puis de partage collectif quant aux finalités et ambitions** que l'on peut se donner sur le tronçon en question. Chaque participant était ainsi invité à répondre sur un post-it à la question « A l'idéal, qu'est-ce qui vous plairait d'améliorer sur ce tronçon de rivière ? ». A tour de rôle, chacun présentait son idée, l'animateur se chargeant de bâtir un Méta-plan, en regroupant les idées similaires afin de dégager les principaux désirs, les principales motivations à agir.
- Après ces deux premiers temps consacrés à l'analyse de la situation et de ses enjeux, chaque groupe s'est vu proposé une séquence de projection sur la base d'une **présentation des options techniques de restauration de cours d'eau** (scénarios et niveaux d'ambitions) qui seraient

envisageables. La partie jusque-là cachée du support A3 et présentant ces options est alors dévoilée pour montrer différents scénarios et niveaux d'ambition possibles. Des schémas de principe allant de la situation actuelle à une restauration de type R2/R3 en passant par du R1 ont permis d'illustrer ces possibilités. Des photographies d'exemples d'opérations de restauration menées ailleurs, sur des rivières similaires, illustrent ces propositions.

- Enfin, un travail en sous-groupe sur les opportunités et menaces soulevées par ces options techniques et les conditions de mise en œuvre de ces actions a été réalisé en mobilisant les deux ou trois principaux critères identifiés préalablement pour élaborer l'analyse.

Au terme de ces échanges en atelier, d'une heure environ, un temps de **synthèse en plénier** a permis d'échanger autour des discussions menées dans chacun des groupes, afin de distinguer les éléments communs à tous les secteurs et ceux spécifiques à chacun d'entre eux.

Un pot de l'amitié a conclu la soirée.



Figure 14 : Exemple de support de travail pour l'atelier du Bas-Mont (réunion de concertation du 5/12/18)

## 5.2 Enseignements issus des ateliers géographiques

### 5.2.1 Des motivations à agir globalement partagées sur l'ensemble du bassin versant

Lors de la phase dédiée au Métaplan, les participants de la réunion publique ont fait ressortir les éléments qui leur paraissent importants pour bénéficier d'une rivière « rêvée » ou « idéale », ceux sur lesquels ils leur semblent nécessaire de travailler pour améliorer la situation actuelle des cours d'eau. Il s'avère que ces motivations à agir ont été largement partagées entre les trois groupes. Il s'agit de :

- **mieux gérer les eaux pluviales**, problématiques sur plusieurs plans : les eaux pluviales génèrent des afflux d'eau brutaux, parfois massifs, générant des inondations mais aussi des pollutions du fait de leur mauvaise qualité (présence d'hydrocarbures en particulier). Face à cet enjeu, les bassins de rétention sont souvent cités comme de possibles solutions (même si d'autres participants pointent leurs limites en termes de coût d'entretien et de valeur écologique) ;
- **limiter les inondations**, liées aux eaux pluviales mais aussi au fonctionnement hydrologique classique des cours d'eau. Certains participants évoquent ainsi leur rêve d'avoir « une rivière qui n'inonde pas » ou « des crues maîtrisables » ;
- **limiter les pollutions et améliorer la qualité de l'eau**, avec le souhait d'avoir une « rivière non polluée », que ce soit par les pollutions urbaines (rejets de l'agglomération dijonnaise et des zones d'activités) ou agricoles ;
- **retrouver une rivière « agréable à vivre »**, avec une meilleure accessibilité des berges et des cheminements doux la mettant en valeur ;
- **améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau**, en favorisant la biodiversité et en redonnant « un aspect rivière à ce fossé [le Bas-Mont] » grâce à une modification du profil de la rivière, aussi bien sur la Norges que sur le Bas-Mont ;

Au-delà de ces motivations partagées sur l'ensemble du bassin versant, l'atelier centré sur la Norges à **Orgeux** a aussi permis de faire ressortir un point spécifique à cette zone : les **inondations par remontée de nappe** à intégrer dans la réflexion sur la restauration du cours d'eau.

Sur la base des motivations à agir formulées et partagées lors de ces ateliers de concertation, les propositions de restauration des bureaux d'études alliant lutte contre les inondations et renaturation écologique sur les trois secteurs stratégiques traités ont pu être analysées par les participants aux ateliers. Ils ont pu exprimer leur perception des opportunités, des menaces et des conditions de mise en œuvre de ces projets.

### 5.2.2 La restauration de la Norges à Orgeux

Le secteur stratégique présenté se situe en amont du village d'Orgeux. D'une longueur d'1,2 kilomètre, la Norges passe ici à proximité d'une forêt alluviale. L'espace alluvial de bon fonctionnement est estimé à 28 hectares, essentiellement sous propriété publique. Ce tronçon se caractérise par un tracé rectiligne et des habitats très homogènes ainsi que par un ouvrage infranchissable pour la faune piscicole. Des marges de manœuvre existent néanmoins avec les traces d'un ancien lit au cœur de boisements alluviaux de qualité offrant en outre un potentiel d'écrêtement des crues intéressant mais aussi avec des cheminements et un patrimoine local lié à l'eau (lavoir) intéressants à valoriser. Les scénarios de restauration proposés vont d'une reconfiguration du lit mineur afin de diversifier les écoulements (niveau R1) à une remise en eau de l'ancien bras mort de la Norges au sein du bois de Loisy (niveau R2/R3), sachant que le gain sur la biodiversité augmente nettement plus le niveau d'ambition s'élève.

Les participants à l'atelier ont considéré que ces propositions constituaient des opportunités en termes de réduction des inondations et d'augmentation de la capacité de la rivière mais aussi pour l'amélioration de l'aspect paysager des rives, même si le bois de Loisy est d'ores et déjà agréable à fréquenter. Néanmoins, les questions du coût d'un tel projet (« qui paye ? ») et de l'emprise spatiale nécessaire (« quel espace utiliser ? ») sont ressorties comme fondamentales, et d'autant plus importantes que le niveau d'ambition augmente.

Enfin, une attention particulière doit être portée à la présence de la nappe, génératrice d'inondations par remontée. Or, même si la restauration du cours d'eau comporte une dimension de lutte contre les inondations, il n'est pas évident que celles-ci disparaissent. En revanche, les gains écologiques (restauration de la continuité, remise en eau des annexes) sont assurés.

### 5.2.3 La restauration de la Norges à Chevigny-Saint-Sauveur

Ce secteur stratégique se situe au sein du périmètre technique pertinent de la Norges aval, sur la commune de Chevigny-Saint-Sauveur au niveau de la plaine de la Saussaie. Ce tronçon d'environ un kilomètre, associé à un espace alluvial de bon fonctionnement de 38 hectares, se caractérise par un tracé rectiligne et une homogénéité et un surdimensionnement du lit d'étiage. En outre, une digue protège un lotissement pavillonnaire en amont. Néanmoins, la maîtrise foncière très majoritairement publique, les actions de renaturation déjà engagées sur la Goulotte et la Rivière Neuve, à proximité immédiate, ainsi que la présence d'une ancienne voie ferrée transformable en cheminements doux constituent autant d'éléments encourageants pour mener à bien des opérations de restauration. Les propositions formulées consistent en la création d'un lit d'étiage plus étroit, associé à une terrasse et à des plantations, au sein de l'emprise des zones enherbées agricoles (niveau R1). Ce lit d'étiage peut être associé à une mobilisation des deux berges et une emprise foncière plus large (niveau R1+/R2). Il peut aussi être couplé à la création d'une zone humide, connectée à la Norges lors des hautes eaux, nécessitant une emprise foncière encore plus grande (R2/R3).

Le premier scénario ne semble susciter l'opposition d'aucun participant dans la mesure où il constitue une opportunité en termes de valorisation écologique de la rivière, de paysage et de réduction du risque d'inondation sans pour autant nécessiter de foncier supplémentaire dans la mesure où cela reste dans l'emprise des bandes enherbées. La prise en charge du coût d'une telle opération suscite néanmoins des interrogations. Les scénarios plus ambitieux recueillent l'assentiment des acteurs situés à l'aval de ce secteur dans la mesure où ils assurent une plus forte réduction de l'aléa inondation. En outre, il est intéressant de noter que le souhait du monde agricole de disposer de bassins de stockage pour faire face à la sécheresse en stockant l'eau excédentaire en hiver pour la restituer en été peut être en partie assuré par le fonctionnement naturel d'une zone humide, à l'instar de celle proposée dans l'option la plus ambitieuse. Il faudrait cependant disposer du foncier nécessaire.

### 5.2.4 La restauration du Bas-Mont à Varois-et-Chaignot

Ce secteur stratégique correspond à un tronçon de 1,1 kilomètre, associé à un espace alluvial de bon fonctionnement de 14 hectares environ, sur la commune de Varois-et-Chaignot. Le tracé rectiligne du cours d'eau s'avère sans intérêt pour les milieux aquatiques, d'autant plus que la ripisylve est absente et qu'un ouvrage fait obstacle à la continuité écologique en aval immédiat. Il présente néanmoins une situation foncière relativement favorable avec une maîtrise foncière publique en rive gauche et une situation stratégique en aval immédiat de la confluence du ru de Pouilly et du Bas-Mont. Le secteur doit de ce fait absorber et réguler les apports parfois violents de ces deux émissaires qui drainent l'amont du bassin. Comme pour la Norges à Chevigny-Saint-Sauveur, les propositions de restauration portent sur la création d'un lit d'étiage et de terrasses, d'une ampleur plus ou moins importante selon le niveau d'ambition. La proposition la plus ambitieuse consiste à restaurer un ancien bras en rive gauche, aujourd'hui comblé, tout en conservant le lit actuel comme chenal de crue et zone humide.

Ces propositions constituent des opportunités dans la mesure où elles permettraient de redonner un aspect « rivière » à ce cours d'eau qui ressemble plus à un fossé. Il s'agirait ainsi de pouvoir recréer un véritable tronçon de rivière pouvant susciter une certaine fierté pour certains habitants. Des craintes émergent autour de la ripisylve, dont l'entretien pourrait potentiellement s'avérer chronophage et que l'arrachage d'arbres en période de crue pourrait provoquer des embâcles. Une telle évolution n'est pourtant pas censée se produire grâce au ralentissement des écoulements dû à la restauration ce qui devra être vérifié par les compléments d'étude.

Mais les participants à l'atelier, en particulier ceux issus du monde agricole, ont insisté pour signaler que ces propositions de restauration du Bas-Mont ne pouvaient être envisagées qu'après une requalification du ru de Pouilly, qui déverse dans le Bas-Mont, par à-coups brutaux, les eaux pluviales polluées d'une partie de l'agglomération dijonnaise. Tout travail sur le Bas-Mont semble donc conditionné à la mise en place d'actions sur le ru de Pouilly. Celles-ci pourraient porter sur l'entretien du bassin de rétention et sur une restauration du ru sur le même principe que celle du Bas-Mont, en aval immédiat de ce bassin.

### 5.3 Synthèses et perspectives

De manière générale, cette réunion de concertation a permis de bien identifier les motivations à agir sur les rivières pour les acteurs locaux : limiter les inondations, limiter les pollutions et améliorer la qualité de l'eau, retrouver une rivière « agréable à vivre » et améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau. Ces motivations sont non seulement cohérentes avec celles repérées lors de la première phase de l'étude mais aussi, et surtout, avec la philosophie globale d'intervention consistant à allier renaturation des cours d'eau et lutte contre les inondations.

Le consensus entre les participants ne porte pas seulement sur les motivations à agir mais aussi sur la bonne gestion de cours d'eau, avec un certain nombre de questions récurrentes autour des propositions de restauration formulées : quel coût ? quelle prise en charge et par qui ? quel impact sur le foncier ? quel entretien ? Ces éléments devront être précisés au fur et à mesure de l'avancement des études relatives aux différents projets de restauration.

Cette réunion a été l'occasion de constater que le partage du diagnostic technique était bien initié mais devait être poursuivi et complété par des éclairages techniques afin d'être pleinement approprié par la population. Ainsi, les bassins de rétention apparaissent encore comme une solution pertinente face aux enjeux du territoire alors que les bassins existants souffrent d'une efficacité très limitée, couplée à des coûts d'entretien élevés (pour assurer le maintien de leur capacité de stockage dans le temps, le curage des sédiments doit être effectué régulièrement, or cela coûte très cher dans la mesure où ces sédiments sont pollués). Cette référence du bassin de rétention, qui se décline aussi sur le plan agricole avec des bassins réservoirs pour l'irrigation, est donc bien ancré dans les esprits, à rebours des propositions formulées dans le cadre de cette étude qui visent à redonner de la place aux cours d'eau et à tendre vers un fonctionnement plus naturel, minimisant l'intervention de l'homme. L'effort de partage et d'information devra donc être poursuivi, tant sur les plans technique, écologique qu'économique.

Les interventions des participants ont aussi permis de soulever des points de vigilance. Il s'agit notamment de porter une attention particulière aux remontées de nappe dans le secteur d'Orgeux afin que le projet de restauration évoqué ne soit pas porteur de faux espoirs concernant la lutte contre les inondations (ce qui n'empêche pas de réelles plus-values en termes de qualité des milieux aquatiques et des habitats). Un autre point de vigilance majeur pointé au cours de la réunion concerne le projet de restauration du Bas-Mont. Pour les acteurs locaux, en particulier ceux du monde agricole, tout travail sur le Bas-Mont doit être précédé par une amélioration de la situation en amont, sur le ru de Pouilly. Au-delà de l'ordre dans lequel il paraît plus pertinent d'intervenir se pose surtout la question d'un effort à réaliser pour améliorer la situation des rivières, qui doit être collectif. Derrière les récriminations relatives aux effets des eaux pluviales émergent ainsi les tensions entre monde urbain et monde rural : la métropole et ses infrastructures (centres commerciaux, zones d'activités, routes...) sont accusées d'envoyer leurs déchets, pollutions et nuisances vers les ruraux qui refusent de fait de les prendre en charge, même s'ils en subissent les effets négatifs. La construction d'un projet collectif, où chacun s'engage à faire des efforts, apparaît donc comme une nécessité absolue. Celui-ci pourra être construit à l'échelle du bassin versant de la Norges et du SITNA dans un premier temps mais une réflexion à l'échelle du Grand Dijon permettrait de coordonner plus clairement encore les différents acteurs en présence et de répondre à la demande locale d'agir à une large échelle.

Cette réunion de concertation constitue donc un temps fort de l'étude dans la mesure où elle a permis d'échanger autour du diagnostic élaboré par les bureaux d'études et de le compléter grâce à l'expertise de terrain des acteurs locaux. Les suites de la démarche devront intégrer les remarques formulées au cours de cette réunion, tant sur le plan des connaissances à constituer que sur la nécessaire coordination des acteurs.

## Bibliographie

### Documentations techniques

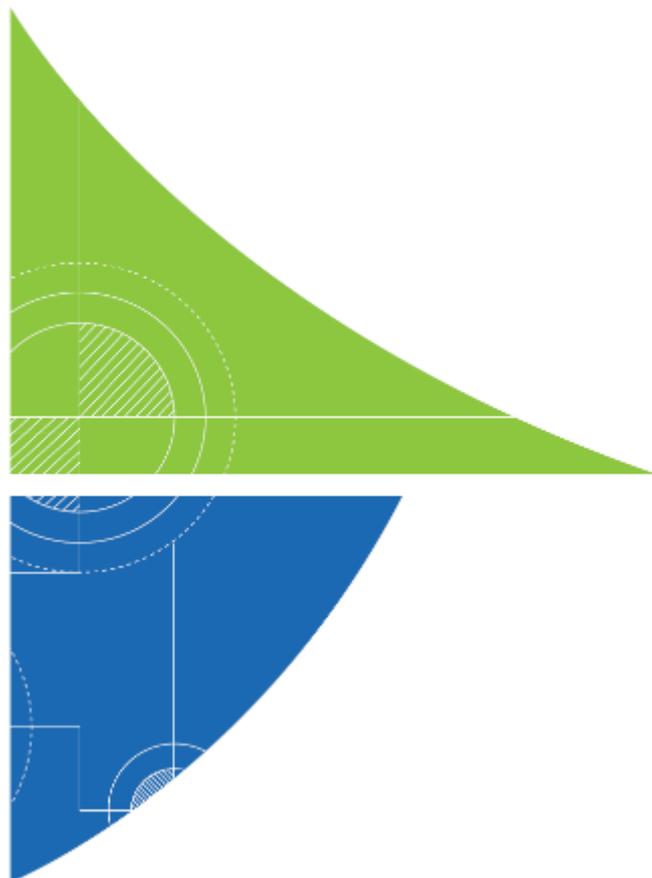
ARTELIA (2012)	Etudes et aménagements des ouvrages hydrauliques du bassin versant de la Tille
EPTB SAONE & DOUBS (2011)	Dossier définitif de candidature du Contrat de Bassin de la Tille
EPTB SAONE & DOUBS (2013)	Diagnostic partagé du SAGE de la Tille : Atlas cartographique
EPTB SAONE & DOUBS (2014)	Stratégie du SAGE de la Tille
FEDERATION DE PECHE DE COTE D'OR (1998)	Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles
FEDERATION DE PECHE DE COTE D'OR (2013)	Etude des peuplements piscicoles et macrobenthiques du bassin versant de la Tille
SAFEGE (2013)	Etude de détermination des volumes prélevables sur le bassin versant de la Tille
SOGREAH (2010)	Restauration physique des milieux aquatiques et gestion des risques inondation sur le bassin versant de la Tille
SOGREAH (2009)	Atlas des zones inondables sur le bassin versant de la Tille aval
HYDRATEC (2013)	Etude pour l'élaboration du PPRni Ouche-Tille

### Documentations historiques et sociologique

ASCA, 2015 – Vincent RICAU	Histoire des rivières de la Tille et de la Bèze
2010	Atlas des Paysages de la Côte d'Or
ACTeon et Contrechamp, 2010	Le Bassin versant de la Tille : carte d'identité, gouvernance, territoires de projets et milieux humains
ACTeon et Contrechamp, 2010	Etude Habitants du bassin versant de la Tille, Gouvernance, territoires de projets et milieux humains,
AScA, 2014	GARP 1 et 2, Enseignements généraux des études de cas
2016	Résultats de l'application du SCoT du Dijonnais sur la période 2010-2015
2017	Projet de territoire du Grand Dijon
Grand Dijon, 2017	Plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Dijon – Habitat, déplacements – Diagnostic territorial et environnemental
Magny sur Tille, 2007	PLU de Magny sur Tille
Saint Apollinaire, 2016	PLU de Saint Apollinaire

Quetigny, 2017	PLU de Quetigny
EPLAAD – SPLAAD, 2013	Zone d'aménagement concerté Parc d'activités de l'Est Dijonnais, Dossier de réalisation
Insee Bourgogne N°158, avril 2010	Aire urbaine de Dijon : l'artificialisation progresse vers l'est
Insee Analyses n°7, avril 2015	La Côte d'Or composée de 7 territoires et du Grand Dijon
Insee Analyses n°17, décembre 2015	Le Grand Dijon : un territoire qui attire des ressources productives externes,

# ANNEXES



## **Annexe 1 - Analyse foncière sur les 13 secteurs stratégiques**

Cette annexe contient 13 pages

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **1**  
 Cours d'eau : **Norges**  
 Linéaire (m) : **1730**  
 Communes : **Saint-Julien**  
 Superficie EABF (ha) **21,3**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Saint-Julien	Gauche	ZE	0004	Public	Commune de Saint Julien	0,225
Saint-Julien	Gauche	ZE	0001	Public	Commune de Saint Julien	0,051
Saint-Julien	Gauche	ZE	0002	Public	ASS FONCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN	0,308
Saint-Julien	Gauche	ZO	0046	Privé	Madame THELONGEON MICHELE	0,106
Saint-Julien	Gauche	ZO	0045	Privé	Madame THELONGEON MICHELE	0,085
Saint-Julien	Gauche	ZO	0044	Privé	Monsieur HUGUENY ROBERT	0,376
Saint-Julien	Gauche	ZO	0043	Privé	LES GENEVIEVES	0,269
Saint-Julien	Gauche	ZO	0042	Privé	LES GENEVIEVES	0,250
Saint-Julien	Gauche	ZO	0033	Public	ASS FONCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN	0,020
Saint-Julien	Gauche	ZH	0001	Privé	LES GENEVIEVES	0,057
Saint-Julien	Gauche	ZH	0002	Privé	LES GENEVIEVES	0,063
Saint-Julien	Gauche	ZH	0003	Privé	LES GENEVIEVES	0,044
Saint-Julien	Gauche	ZE	0029	Privé	LES GENEVIEVES	1,075
Saint-Julien	Gauche	ZH	0004	Privé	LES GENEVIEVES	0,095
Saint-Julien	Gauche	ZH	0005	Privé	LES GENEVIEVES	0,077
Saint-Julien	Gauche	ZH	0006	Privé	LES GENEVIEVES	0,020
Saint-Julien	Gauche	ZH	0007	Privé	LES GENEVIEVES	0,141
Saint-Julien	Gauche	ZH	0008	Privé	LES GENEVIEVES	0,061
Saint-Julien	Gauche	ZH	0009	Privé	LES GENEVIEVES	0,236
Saint-Julien	Gauche	ZH	0010	Privé	LES GENEVIEVES	0,090
Saint-Julien	Gauche	ZH	0011	Privé	GFA DU BASSIN	0,599
Saint-Julien	Gauche	ZH	0026	Privé	LES GENEVIEVES	0,066
Saint-Julien	Gauche	ZH	0027	Privé	LES GENEVIEVES	0,337
Saint-Julien	Gauche	ZH	0028	Privé	LES GENEVIEVES	0,151
Saint-Julien	Gauche	ZH	0030	Privé	Monsieur GARREAU JEAN LOUIS	0,093
Saint-Julien	Gauche	ZH	0031	Public	CTRE HOSPITALIER REG UNIVERSITAIRE DIJON	0,033
Saint-Julien	Gauche	ZH	0032	Privé	LES GENEVIEVES	0,215
Saint-Julien	Gauche	ZH	0033	Privé	Monsieur PERRON JEAN NAPOLEON MARIE JOSEPH ALEXANDRE	0,047
Saint-Julien	Gauche	ZH	0035	Privé	Monsieur PERRON JEAN NAPOLEON MARIE JOSEPH ALEXANDRE	0,891
Saint-Julien	Gauche	ZH	0037	Privé	Monsieur DEULVOT PAUL HENRI	0,014
Saint-Julien	Gauche	ZH	0119	Privé	Monsieur DEULVOT PAUL HENRI	1,449
Saint-Julien	Gauche	ZH	0118	Privé	Madame DEULVOT ELISABETH	0,247
Saint-Julien	Gauche	ZH	0115	Privé	Monsieur DEULVOT PAUL HENRI	0,261
Saint-Julien	Gauche	ZH	0114	Privé	Madame DEULVOT ELISABETH	0,950
Saint-Julien	Gauche	ZH	0109	Privé	Monsieur DENIS GILBERT	0,415
Saint-Julien	Gauche	ZH	0108	Privé	Monsieur VACHON JEAN PAUL	0,907
Saint-Julien	Gauche	ZH	0103	Privé	Monsieur VACHON JEAN PAUL	0,644
Saint-Julien	Gauche	ZH	0096	Public	ASS FONCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN	0,027
Saint-Julien	Gauche	ZH	0095	Privé	Madame LENOIR ANNE MARIE	1,604
Saint-Julien	Droite	ZE	0003	Public	ASS FONCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN	0,364
Saint-Julien	Droite	ZE	0007	Privé	Madame GUINDEY CATHERINE	0,007
Saint-Julien	Droite	ZE	0006	Privé	Madame MORIS PIERRETTE	0,080
Saint-Julien	Droite	ZE	0055	Privé	Monsieur LECUYER DENIS	0,326
Saint-Julien	Droite	ZE	0049	Public	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE CLENAY	0,063
Saint-Julien	Droite	ZE	0008	Public	ASS FONCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN	0,008
Saint-Julien	Droite	ZE	0028	Privé	Madame DUMONT DENISE	0,479
Saint-Julien	Droite	ZE	0030	Public	ASS FONCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN	0,922
Saint-Julien	Droite	ZE	0031	Privé	LES GENEVIEVES	0,225
Saint-Julien	Droite	ZE	0032	Privé	Monsieur VACHON BRUNO CHARLES AUGUSTIN	0,242
Saint-Julien	Droite	ZE	0033	Privé	Monsieur DAURELLE JEAN PIERRE	0,049
Saint-Julien	Droite	ZE	0034	Privé	Monsieur DAURELLE JEAN PIERRE	0,100
Saint-Julien	Droite	ZE	0035	Privé	Monsieur DAURELLE JEAN PAUL	0,046
Saint-Julien	Droite	ZE	0036	Privé	Monsieur DAURELLE JEAN PIERRE	0,634
Saint-Julien	Droite	ZE	0037	Privé	Madame MAIRET GENEVIEVE	0,184
Saint-Julien	Droite	ZE	0053	Privé	Madame MAIRET GENEVIEVE	1,041
Saint-Julien	Droite	ZE	0052	Privé	Monsieur RADOUAN ROGER AMBROISE ERNEST	0,113
Saint-Julien	Droite	ZE	0039	Public	ASS FONCIERE DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN	0,075
Saint-Julien	Droite	ZE	0040	Privé	Monsieur ALLIROT CHRISTIAN	0,021
Saint-Julien	Droite	ZE	0041	Privé	Monsieur TISSIER SERGE	0,149
Saint-Julien	Droite	ZE	0042	Privé	Monsieur ALIBERT ANDRE	0,436
Saint-Julien	Droite	ZE	0043	Privé	Madame BENOIT MARIE-NOELLE	0,157
Saint-Julien	Droite	ZE	0044	Privé	Madame RADOUAN EDITH	0,145
Saint-Julien	Droite	ZE	0045	Privé	LES GENEVIEVES	0,215
Saint-Julien	Droite	ZE	0046	Privé	Madame RADOUAN EDITH	0,331
<b>TOTAL</b>			<b>64</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	53	25	16,9	79%
Public	11	4	2,1	10%
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>29</b>	<b>19,0</b>	

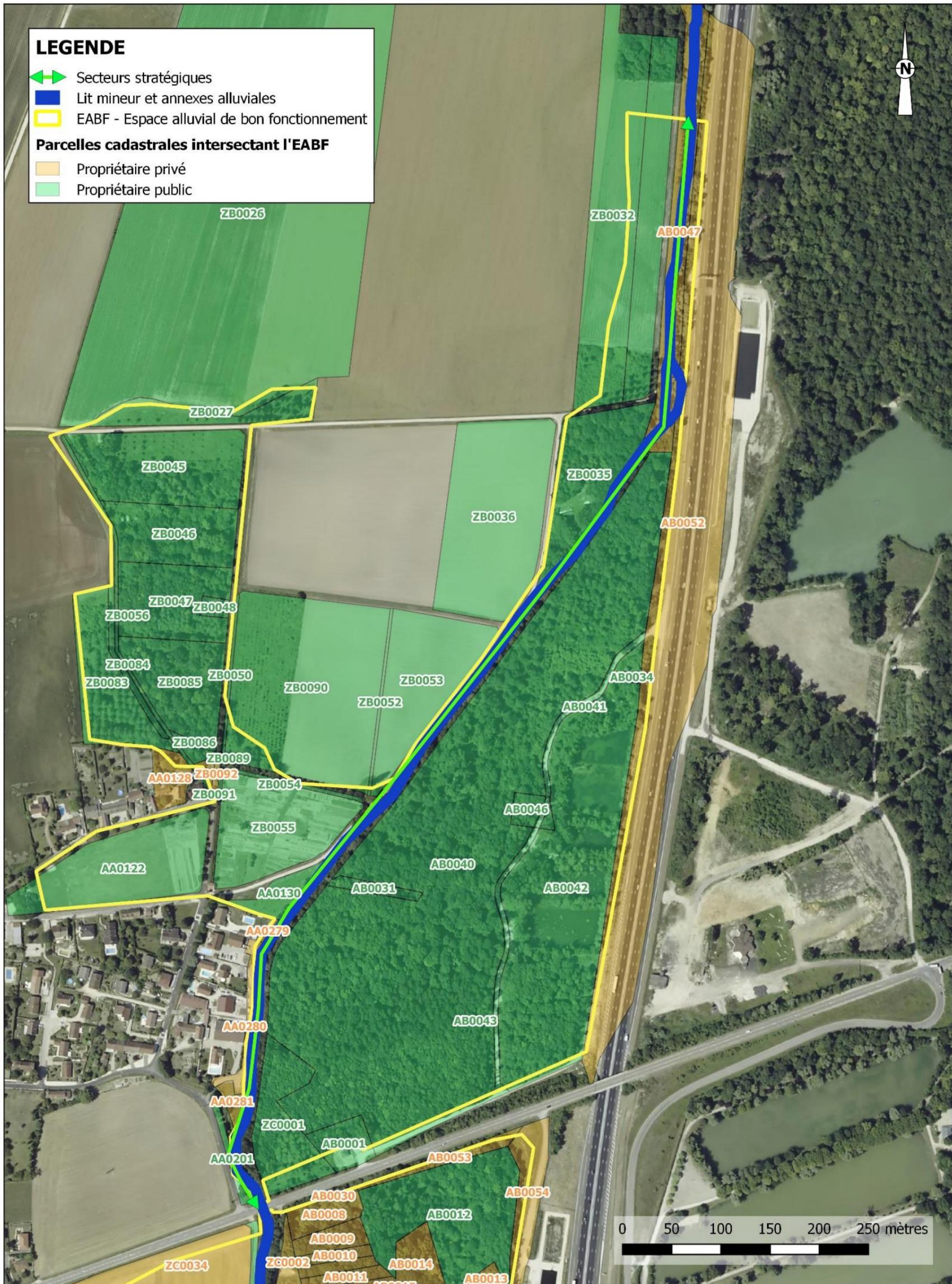


**Caractéristiques du secteur**

Numéro : 2  
 Cours d'eau : Norges  
 Linéaire (m) : 1250  
 Communes : Orgeux  
 Superficie EABF (ha) : 28,6

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Orgeux	Gauche	AB	0047	privé	APRR	0,731
Orgeux	Gauche	AB	0052	privé	APRR	0,741
Orgeux	Gauche	AB	0040	public	COMMUNE d'ORGEUX	9,725
Orgeux	Gauche	AB	0041	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,116
Orgeux	Gauche	AB	0034	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,016
Orgeux	Gauche	AB	0042	public	COMMUNE d'ORGEUX	3,474
Orgeux	Gauche	AB	0044	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,022
Orgeux	Gauche	AB	0045	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,017
Orgeux	Gauche	AB	0046	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,094
Orgeux	Gauche	AB	0043	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,145
Orgeux	Gauche	AB	0031	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,101
Orgeux	Gauche	AB	0001	public	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE VAROIS ET CHAINOT ET ORG	0,153
Orgeux	Gauche	ZC	0001	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,576
Orgeux	Droite	ZB	0034	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,771
Orgeux	Droite	ZB	0032	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,482
Orgeux	Droite	ZB	0035	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,955
Orgeux	Droite	ZB	0036	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,006
Orgeux	Droite	ZB	0053	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,013
Orgeux	Droite	ZB	0052	public	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE D'ORGEUX	0,002
Orgeux	Droite	ZB	0054	public	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE D'ORGEUX	0,071
Orgeux	Droite	ZB	0055	public	COMMUNE d'ORGEUX	1,143
Orgeux	Droite	ZB	0026	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,070
Orgeux	Droite	ZB	0027	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,404
Orgeux	Droite	ZB	0045	public	COMMUNE d'ORGEUX	1,209
Orgeux	Droite	ZB	0046	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,754
Orgeux	Droite	ZB	0047	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,811
Orgeux	Droite	ZB	0048	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,055
Orgeux	Droite	ZB	0050	public	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE D'ORGEUX	0,016
Orgeux	Droite	ZB	0056	public	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE D'ORGEUX	0,149
Orgeux	Droite	ZB	0083	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,704
Orgeux	Droite	ZB	0084	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,102
Orgeux	Droite	ZB	0085	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,810
Orgeux	Droite	ZB	0086	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,030
Orgeux	Droite	ZB	0087	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,043
Orgeux	Droite	ZB	0088	privé	Madame WALEWSKA SIMONE	0,027
Orgeux	Droite	ZB	0089	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,006
Orgeux	Droite	ZB	0090	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,145
Orgeux	Droite	ZB	0091	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,005
Orgeux	Droite	ZB	0092	privé	Madame WALEWSKA SIMONE	0,021
Orgeux	Droite	AA	0122	public	COMMUNE d'ORGEUX	1,140
Orgeux	Droite	AA	0128	privé	Monsieur DRIAT DAVID	0,028
Orgeux	Droite	AA	0130	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,204
Orgeux	Droite	AA	0279	privé	PROBAT	0,012
Orgeux	Droite	AA	0280	privé	PROBAT	0,042
Orgeux	Droite	AA	0281	privé	PROBAT	0,002
Orgeux	Droite	AA	0201	public	COMMUNE d'ORGEUX	0,013
<b>TOTAL</b>			<b>46</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	8	4	1,6	6%
Public	38	3	24,6	86%
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>7</b>	<b>26,2</b>	



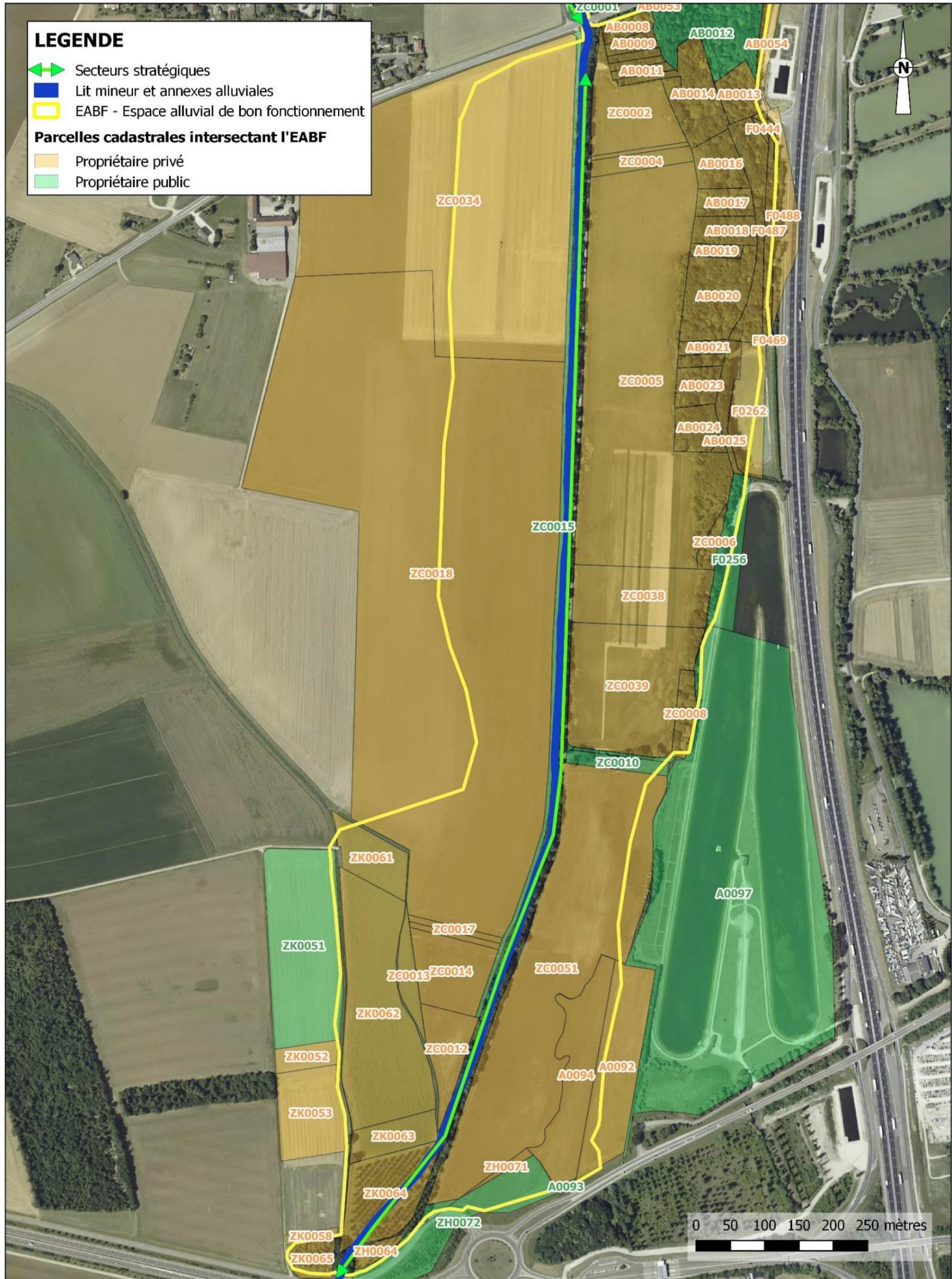
<p>19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	<p>1:3 500</p>
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT La Norges en amont d'Orgeux</p>	<p>CEAUCE170845</p>

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **3**  
 Cours d'eau : **Norges**  
 Linéaire (m) : **1820**  
 Communes : **Orgeux, Arceau, Varois-et-Chaignot, Arc-sur-Tille, Couternon**  
 Superficie EABF (ha) **71,9**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Orgeux	Gauche	AB	0030	privé	APRR	0,015
Orgeux	Gauche	AB	0053	privé	APRR	0,115
Orgeux	Gauche	AB	0054	privé	APRR	0,148
Orgeux	Gauche	AB	0008	privé	Madame MAIRET MARIE LOUISE	0,216
Orgeux	Gauche	AB	0009	privé	Monsieur MENELOT MAURICE	0,174
Orgeux	Gauche	AB	0010	privé	Monsieur DORAS JEAN LEO	0,089
Orgeux	Gauche	AB	0011	privé	Madame AUGRAS FRANCINE	0,115
Orgeux	Gauche	AB	0012	public	COMMUNE D'ORGEUX	1,496
Orgeux	Gauche	AB	0026	privé	Monsieur DORAS CHARLES	0,090
Orgeux	Gauche	AB	0013	privé	Madame CALLET NELLY	0,404
Orgeux	Gauche	AB	0014	privé	Monsieur DORAS JEAN LEO	0,922
Orgeux	Gauche	AB	0015	privé	Madame CALLET NELLY	0,070
Orgeux	Gauche	AB	0029	privé	APRR	0,003
Orgeux	Gauche	AB	0016	privé	Madame BELLET COLETTE	0,545
Orgeux	Gauche	AB	0017	privé	Monsieur DEULVOT PAUL HENRI	0,355
Orgeux	Gauche	AB	0018	privé	Madame DEULVOT MARTHE RENEE MARCELLE	0,408
Orgeux	Gauche	AB	0019	privé	Madame ALLIROT THERESE	0,145
Orgeux	Gauche	AB	0020	privé	Madame CALLET NELLY	1,197
Orgeux	Gauche	AB	0021	privé	Monsieur MAITRE PIERRE	0,175
Orgeux	Gauche	AB	0022	privé	Monsieur MAIRET RENE	0,146
Orgeux	Gauche	AB	0023	privé	LA CORNE AU LOUP	0,428
Orgeux	Gauche	AB	0024	privé	Madame CALLET NELLY	0,453
Orgeux	Gauche	AB	0025	privé	Madame CALLET NELLY	0,095
Orgeux	Gauche	ZC	0002	privé	Monsieur DORAS JEAN LEO	1,314
Orgeux	Gauche	ZC	0003	privé	Monsieur BELLET DIDIER	0,089
Orgeux	Gauche	ZC	0004	privé	Monsieur BELLET DIDIER	0,356
Orgeux	Gauche	ZC	0005	privé	Monsieur BELLET DIDIER	9,485
Orgeux	Gauche	ZC	0006	privé	Monsieur DUVERNET JEAN	0,248
Orgeux	Gauche	ZC	0038	privé	Madame CALLET NELLY	1,743
Orgeux	Gauche	ZC	0039	privé	Madame CALLET NELLY	3,129
Orgeux	Gauche	ZC	0008	privé	Madame POMMEREY FLORENCE	0,334
Orgeux	Gauche	ZC	0009	public	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE D'ORGEUX	0,076
Orgeux	Gauche	ZC	0010	public	COMMUNE D'ORGEUX	0,268
Orgeux	Gauche	ZC	0051	privé	TOCADINE	7,279
Orgeux	Gauche	ZC	0052	public	DEPARTEMENT DE COTE D OR	0,058
Arceau	Gauche	F	0444	privé	APRR	0,038
Arceau	Gauche	F	0445	privé	Monsieur BELLET OLIVIER	0,842
Arceau	Gauche	F	0487	privé	APRR	0,321
Arceau	Gauche	F	0488	privé	APRR	0,014
Arceau	Gauche	F	0469	privé	APRR	0,000
Arceau	Gauche	F	0445	privé	Monsieur BELLET OLIVIER	0,842
Arceau	Gauche	F	0257	privé	DU BREUIL	0,336
Arceau	Gauche	F	0262	privé	DU BREUIL	0,568
Arceau	Gauche	F	0256	public	COMMUNE D'ARC SUR TILLE	0,411
Arc-sur-Tille	Gauche	A	0097	public	COMMUNE D'ARC SUR TILLE	0,073
Arc-sur-Tille	Gauche	A	0092	privé	Monsieur BOLLOTTE YVES CHARLES EDME	0,483
Arc-sur-Tille	Gauche	A	0093	public	DEPARTEMENT DE COTE D OR	0,015
Arc-sur-Tille	Gauche	A	0094	privé	TOCADINE	1,646
Couternon	Gauche	ZH	0071	privé	TOCADINE	0,084
Couternon	Gauche	ZH	0072	public	DEPARTEMENT DE COTE D OR	0,623
Couternon	Gauche	ZH	0064	privé	Madame DUBOIS SYLVIANE	0,163
Orgeux	Droite	ZC	0015	public	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE D'ORGEUX	0,891
Orgeux	Droite	ZC	0034	privé	TOCADINE	7,230
Orgeux	Droite	ZC	0018	privé	TOCADINE	13,302
Orgeux	Droite	ZC	0017	privé	Madame SALIN BRIGITTE	0,125
Orgeux	Droite	ZC	0016	privé	Monsieur MALICEK MARTIN	0,115
Orgeux	Droite	ZC	0014	privé	Monsieur AUBERTIN CHRISTIAN EMILE	1,120
Orgeux	Droite	ZC	0013	privé	Monsieur BELLET DIDIER	0,345
Orgeux	Droite	ZC	0012	privé	Monsieur AUBERTIN CHRISTIAN EMILE	0,729
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0061	privé	Monsieur BELLET DIDIER	0,694
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0062	privé	Monsieur BELLET DIDIER	3,443
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0063	privé	Monsieur BELLET DIDIER	0,582
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0064	privé	Madame DUBOIS SYLVIANE	1,416
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0065	privé	EXERCEO 1	0,292
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0051	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE VAROIS ET CHAIGNOT	0,158
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0052	privé	Monsieur ROBIN DOMINIQUE ANDRE	0,004
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0053	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,025
Varois-et-Chaignot	Droite	ZK	0058	privé	EXERCEO 1	0,013
<b>TOTAL</b>			<b>68</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	58	28	65,1	91%
Public	10	5	4,1	6%
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>33</b>	<b>69,1</b>	



<p>19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	1:5 000
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT La Norges en aval d'Orgeux</p>	CEAUCE170845

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **4**  
 Cours d'eau : **Norges**  
 Linéaire (m) : **1020**  
 Communes : **Chevigny-Saint-Sauveur**  
 Superficie EABF (ha) : **38,0**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AE	0019	public	DIJON METROPOLE	6,175
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AE	0046	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,029
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AE	0047	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,029
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AE	0048	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,029
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AE	0049	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,029
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AE	0050	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,028
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AE	0051	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	2,799
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AD	0052	public	Indivision DE L IMMEUBLE RES LE BREUIL	0,070
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AD	0053	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	19,569
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0015	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,000
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0016	privé	EUROFLACO DIJON	0,001
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0017	privé	Madame LIMONIER ANDREE	0,001
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0018	privé	Madame CORNETTE MARIE CLAUDE	0,008
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0019	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,002
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0020	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,013
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0021	privé	Monsieur MARC NICOLAS	0,002
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AK	0022	privé	Madame LIMONIER ANDREE	0,002
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0001	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,432
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0002	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,396
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0084	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,034
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0076	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,024
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0018	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	1,115
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0019	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,129
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0020	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,086
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0021	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,278
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0022	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,138
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0023	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,037
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0024	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,064
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0025	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,264
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0026	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,259
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0027	public	DIJON METROPOLE	0,170
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0028	privé	Madame ROBIN LAETTIA MICHELLE GERMAINE JANINE	0,284
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0029	public	DIJON METROPOLE (SMD)	0,053
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0030	public	DIJON METROPOLE (SMD)	0,234
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0032	public	DIJON METROPOLE (SMD)	0,016
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0033	public	DIJON METROPOLE (SMD)	0,078
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0034	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	1,402
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0035	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,100
Chevigny-Saint-Sauveur	Droite	AI	0036	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,660
<b>TOTAL</b>			<b>39</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	6	5	0,3	1%
Public	33	4	34,7	91%
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>35,0</b>	



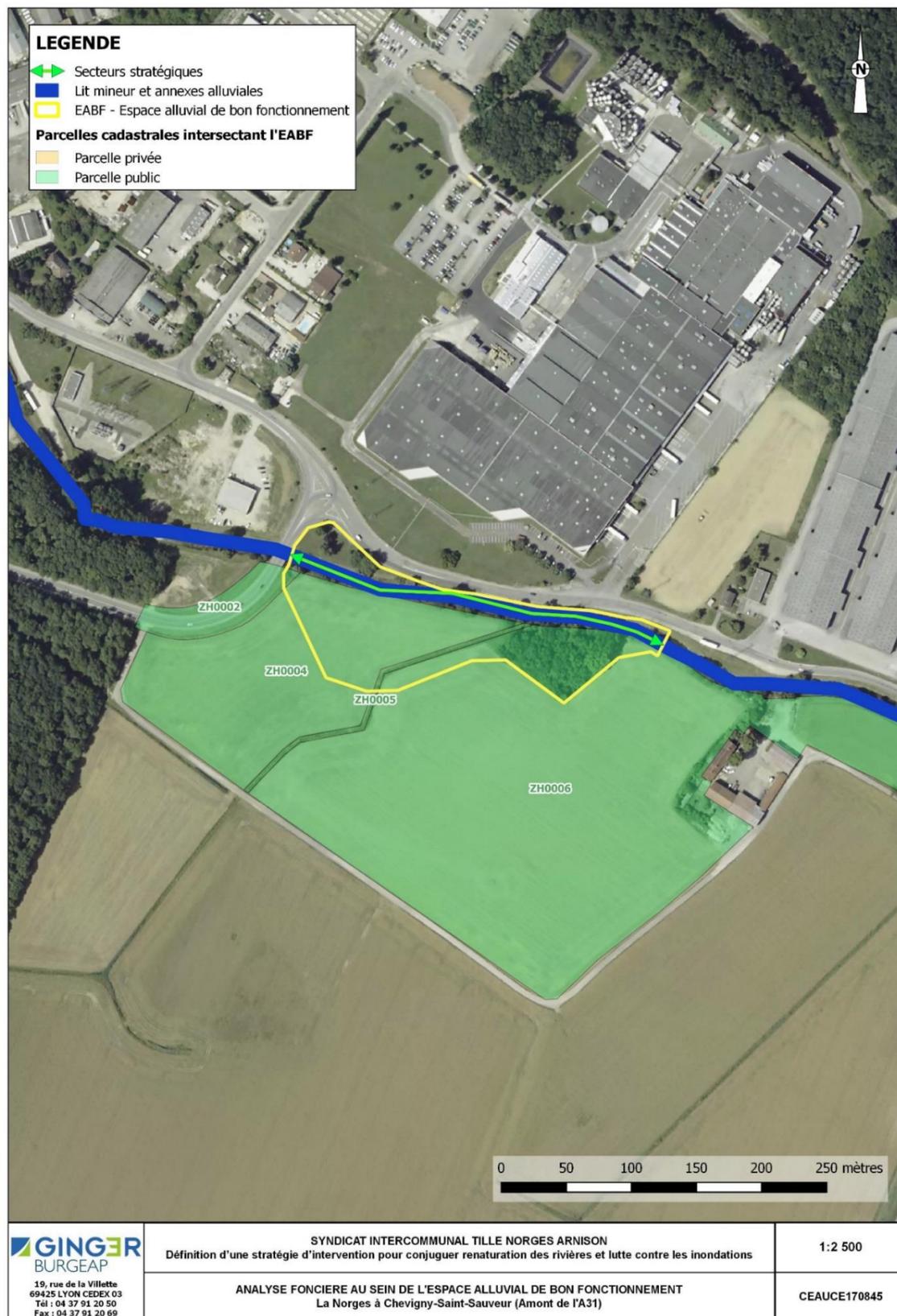
<p>19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	<p>1:3 500</p>
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT La Norges à Chevigny-Saint-Sauveur (Base de Plein-Air de la Saussaie)</p>	<p>CEAUCE170845</p>

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **5**  
 Cours d'eau : **Norges**  
 Linéaire (m) : **290**  
 Communes : **Chevigny-Saint-Sauveur, Magny-sur-Tille**  
 Superficie EABF (ha) : **1,9**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0002	public	COMMUNE DE CHEVIGNY	0,010
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0004	public	COMMUNE DE FAUVERNEY	0,765
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0005	public	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAGNY SUR TILLE	0,048
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0006	public	COMMUNE DE FAUVERNEY	0,535
<b>TOTAL</b>			<b>4</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	0	0	0,0	0%
Public	4	3	1,4	71%
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1,4</b>	



**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **6**  
 Cours d'eau : **Norges**  
 Linéaire (m) : **1370**  
 Communes : **Magny-sur-Tille**  
 Superficie EABF (ha) : **19,6**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Magny-sur-Tille	Gauche	ZH	0009	privé	Madame MAROT DENISE	4,644
Magny-sur-Tille	Gauche	ZH	0057	public	COMMUNE DE MAGNY	3,736
Magny-sur-Tille	Gauche	ZH	0058	privé	Madame CLERC ANNE MARIE	1,811
Magny-sur-Tille	Gauche	ZH	0059	privé	Monsieur CHABOZ LUCIEN	0,148
Magny-sur-Tille	Gauche	ZH	0060	privé	Monsieur CHABOZ LUCIEN	0,280
Magny-sur-Tille	Gauche	AA	0121	privé	Madame BENOIT SOPHIE	0,974
Magny-sur-Tille	Gauche	AA	0122	privé	Madame BENOIT SOPHIE	0,004
Magny-sur-Tille	Gauche	AA	0013	public	COMMUNE DE MAGNY	0,098
Magny-sur-Tille	Gauche	AA	0120	privé	Monsieur CLERC CHRISTOPHE	1,463
Magny-sur-Tille	Gauche	AA	0119	privé	Madame CLERC ANNE MARIE	0,023
Magny-sur-Tille	Gauche	AA	0118	privé	Madame CLERC ANNE MARIE	0,518
Magny-sur-Tille	Gauche	AA	0010	privé	Monsieur COUSIN PAUL	0,449
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0010	privé	Madame THIBERT MARIE ODILE	0,513
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0011	privé	Monsieur BARBE BERNARD	0,116
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0012	public	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAGNY SUR TILLE	0,024
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0013	privé	Madame THIBERT MARIE ODILE	0,268
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0014	privé	Madame MAROT DENISE	0,278
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0015	privé	Monsieur CHAPUIS JEAN PIERRE	0,228
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0016	privé	Madame PINEL MARIE-CLAUDE JULIETTE	0,026
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0017	privé	Monsieur FOREY HUBERT	0,118
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0018	privé	Madame VINCENT SUZANNE	0,128
Magny-sur-Tille	Droite	ZH	0019	privé	Monsieur BARBE BERNARD	0,270
Magny-sur-Tille	Droite	AA	0005	privé	Madame THIBERT MARIE ODILE	0,174
Magny-sur-Tille	Droite	AA	0006	privé	Madame MAROT DENISE	0,140
Magny-sur-Tille	Droite	AA	0026	?	?	0,004
<b>TOTAL</b>			<b>24</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	21	12	8,1	41%
Public	3	2	6,1	31%
Non identifié	1	1	0,004	0%
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>14,3</b>	



**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **7**  
 Cours d'eau : **Norges**  
 Linéaire (m) : **770**  
 Communes : **Magny-sur-Tille, Izier**  
 Superficie EABF (ha) : **5,8**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0130	privé	DES GRANDS ESSARTS	0,082
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0002	privé	Monsieur SIRDEY PATRICK	0,102
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0003	privé	Monsieur SIRDEY PATRICK	0,008
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0004	privé	Monsieur CAUMONT ARNAUD	0,064
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0005	privé	Monsieur CAUMONT ARNAUD	0,039
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0006	privé	Monsieur CLERC GABRIEL	0,006
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0007	public	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAGNY SUR TILLE	0,197
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0008	privé	Monsieur CLERC GABRIEL	0,090
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0009	privé	Monsieur PELLETIER ALBERT	0,005
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0010	privé	Monsieur GERBET JEAN	0,015
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0011	privé	Monsieur DESPORTES JEAN	0,009
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0012	privé	Madame SOMMER BERNADETTE	0,010
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0013	privé	Monsieur CASAGRANDE EMILE	0,014
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0014	privé	LES ROSEAUX	0,017
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0015	privé	LES ROSEAUX	0,046
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0016	privé	LES ROSEAUX	0,010
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0017	privé	Monsieur SOBKOW FRANCOIS	0,019
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0018	privé	Madame LAMBERT MELINA	0,002
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0019	public	COMMUNE DE MAGNY-SUR-TILLE	0,036
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0020	privé	Monsieur CUROT ARNAUD	0,056
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0118	public	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAGNY SUR TILLE	0,176
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0119	privé	APRR	0,184
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0120	privé	Madame PINEL MARIE-CLAUDE JULIETTE	0,156
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0117	public	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAGNY SUR TILLE	0,064
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0023	privé	APRR	0,135
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0024	privé	APRR	0,371
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0133	privé	APRR	0,417
Magny-sur-Tille	Gauche	ZB	0132	privé	APRR	0,016
Izier	Gauche	ZB	0022	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GENLIS	0,007
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0039	public	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAGNY SUR TILLE	0,199
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0113	privé	DES GRANDS ESSARTS	0,080
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0038	privé	Madame MARCHAND SUZANNE	0,018
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0037	privé	LES ROSEAUX	0,065
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0036	privé	Monsieur CUROT ARNAUD	0,026
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0035	privé	Madame GOUTTE MARIE	0,015
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0034	privé	Monsieur GARAUDET GEORGES	0,028
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0030	public	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAGNY SUR TILLE	0,225
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0033	privé	Monsieur CHADOEUF PASCAL	0,009
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0032	privé	Madame WOJCIK BOGUMILA JOLANTA	0,002
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0031	privé	Monsieur MAROT GABRIEL	0,002
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0029	privé	Madame MAROT DENISE	0,079
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0028	privé	Monsieur CUROT ARNAUD	0,099
Magny-sur-Tille	Droite	ZB	0027	privé	Monsieur RIANDET DANIEL	1,006
<b>TOTAL</b>			<b>43</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	36	23	3,3	57%
Public	7	3	0,9	16%
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>26</b>	<b>4,2</b>	



<p>19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	1:2 500
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT La Norges en aval de Magny-sur-Tille</p>	CEAUCE170845

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **8**  
 Cours d'eau : **Norges**  
 Linéaire (m) : **1900**  
 Communes : **Genlis, Magny-sur-Tille**  
 Superficie EABF (ha) : **12,6**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Genlis	Gauche	ZD	0073	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GENLIS	0,238
Genlis	Gauche	ZD	0081	privé	L MAGGIONI SA	0,098
Genlis	Gauche	ZD	0037	privé	SNCF	0,016
Genlis	Gauche	ZE	0001	privé	SNCF	0,017
Genlis	Gauche	ZE	0002	privé	Monsieur SALIGNON PASCAL	0,552
Genlis	Gauche	ZE	0003	privé	Monsieur SALIGNON PASCAL	0,405
Genlis	Gauche	ZE	0004	privé	Monsieur SALIGNON PASCAL	0,438
Genlis	Gauche	ZE	0005	privé	Monsieur SALIGNON PASCAL	0,218
Genlis	Gauche	ZE	0006	privé	Monsieur SALIGNON GASTON	0,586
Genlis	Gauche	ZE	0007	privé	Monsieur SALIGNON GASTON	0,310
Genlis	Gauche	ZE	0008	privé	Monsieur SALIGNON GASTON	0,060
Genlis	Gauche	ZE	0009	privé	Madame BERNARD DOMINIQUE	1,113
Genlis	Gauche	ZE	0020	privé	Monsieur BERNARD JACQUES	0,557
Magny-sur-Tille	Droite	ZC	0010	privé	Madame MAITRET JEANNINE	0,099
Magny-sur-Tille	Droite	ZC	0009	privé	Madame PRUDENT JOSETTE	0,130
Magny-sur-Tille	Droite	ZC	0044	privé	SNCF	0,019
Magny-sur-Tille	Droite	S	0001	privé	Madame NICOD MARIE COLETTE	0,325
Magny-sur-Tille	Droite	S	0002	privé	Monsieur SALIGNON GASTON	0,379
Magny-sur-Tille	Droite	S	0003	privé	Monsieur SALIGNON JP	0,102
Magny-sur-Tille	Droite	S	0015	privé	?	0,045
Magny-sur-Tille	Droite	S	0014	privé	Monsieur LANAUD BERNARD	1,281
Genlis	Droite	ZE	0030	privé	Madame MANIERE MARIE REINE	0,179
Genlis	Droite	ZE	0029	privé	Madame MANIERE MARIE REINE	0,531
Genlis	Droite	ZE	0028	privé	Monsieur PRUDENT ADRIEN	0,402
Genlis	Droite	ZE	0027	privé	Monsieur BATHELIER JEAN FRANCOIS PAUL ANTOINE	0,063
Genlis	Droite	ZE	0031	privé	Monsieur BATHELIER FRANCOIS	0,074
Genlis	Droite	ZE	0026	privé	Monsieur BATHELIER JEAN FRANCOIS PAUL ANTOINE	0,539
<b>TOTAL</b>			<b>27</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	26	16	8,5	68%
Public	1	1	0,2	2%
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>8,8</b>	



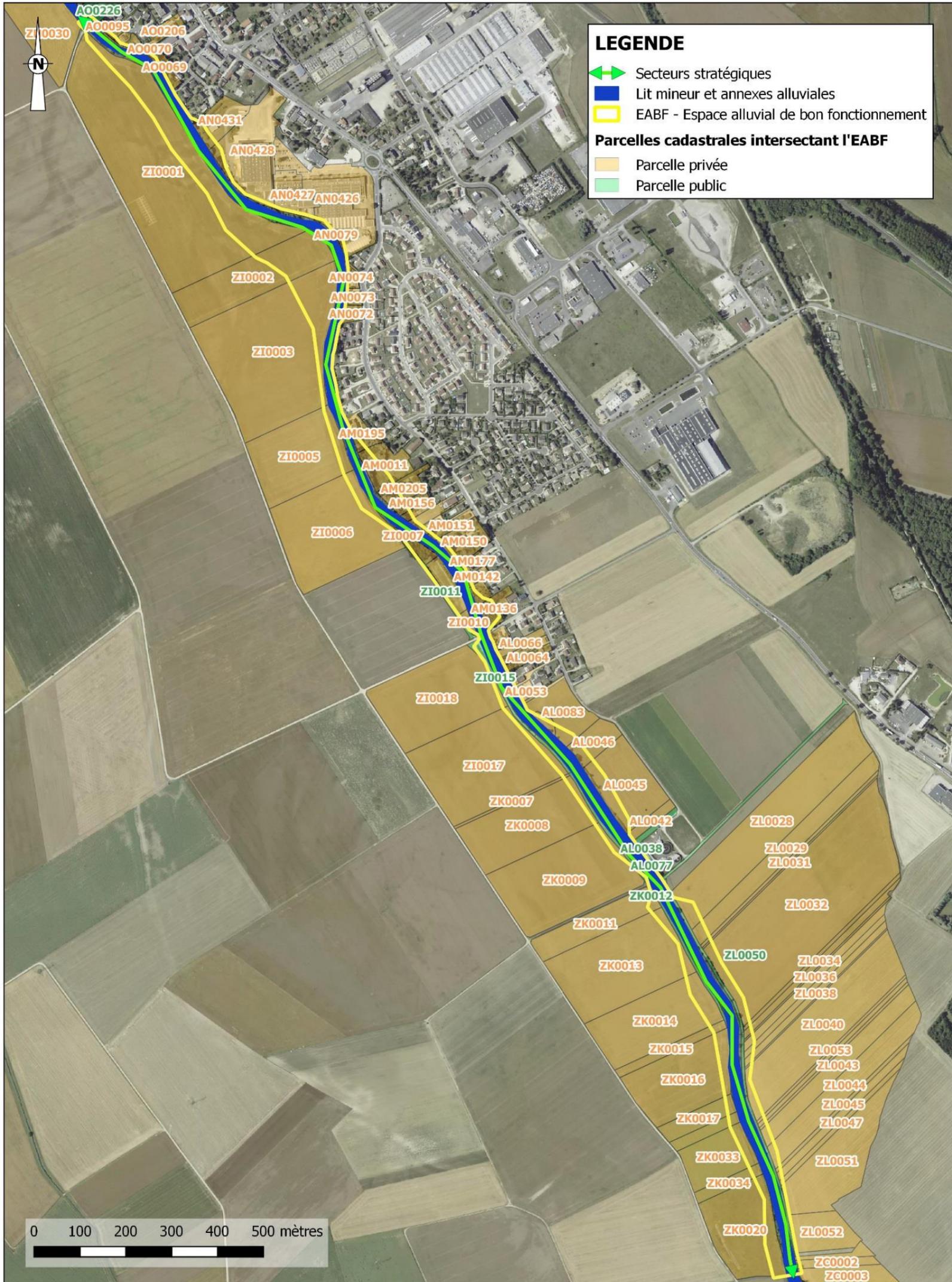
<p>19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	1:5 000
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT La Norges en amont de Genlis</p>	CEAUCE170845

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : 9  
 Cours d'eau : Norges  
 Linéaire (m) : 3330  
 Communes : Genlis, Pluvault  
 Superficie EABF (ha) : 22,4

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Genlis	Gauche	AO	0226	public	COMMUNE DE GENLIS	0,023
Genlis	Gauche	AO	0096	privé	S C I DU CHATEAU DE GENLIS	0,059
Genlis	Gauche	AO	0095	privé	Monsieur MARIE JEAN-CHRISTOPHE	0,013
Genlis	Gauche	AO	0094	privé	Monsieur MARIE JEAN-CHRISTOPHE	0,015
Genlis	Gauche	AO	0093	privé	Monsieur VOSSOT RENE	0,010
Genlis	Gauche	AO	0092	privé	Monsieur MICHAUD GEORGES FRANCOIS ACHILLE	0,011
Genlis	Gauche	AO	0206	privé	Madame LAGNEAU CHANTAL	0,006
Genlis	Gauche	AO	0070	privé	Monsieur PRUDENT FERNAND	0,007
Genlis	Gauche	AO	0069	privé	Madame MARCONNET LILIANE	0,047
Genlis	Gauche	AN	0117	privé	Monsieur POTINET CLAUDE	0,018
Genlis	Gauche	AN	0115	privé	Monsieur POTINET CLAUDE	0,004
Genlis	Gauche	AN	0431	privé	3DCN	0,128
Genlis	Gauche	AN	0428	privé	3DCN	0,177
Genlis	Gauche	AN	0427	privé	NATIOCREDBAIL	0,046
Genlis	Gauche	AN	0426	privé	FINAMUR	0,080
Genlis	Gauche	AN	0079	privé	FINAMUR	0,010
Genlis	Gauche	AN	0075	privé	COMMUNE DE GENLIS	0,002
Genlis	Gauche	AN	0074	privé	Madame CHEVALLIER MARIE JEANNE	0,033
Genlis	Gauche	AN	0073	privé	Monsieur DEBLOOS DOMINIQUE	0,017
Genlis	Gauche	AN	0072	privé	Monsieur LE PENSEC THIERRY	0,020
Genlis	Gauche	AM	0195	privé	Madame FOURCAULT MARIE THERESE	0,061
Genlis	Gauche	AM	0011	privé	Monsieur MONOT MICHEL PIERRE	0,318
Genlis	Gauche	AM	0205	privé	?	0,176
Genlis	Gauche	AM	0156	privé	Monsieur MUIR BARRY WATSON	0,057
Genlis	Gauche	AM	0203	privé	?	0,037
Genlis	Gauche	AM	0209	privé	?	0,030
Genlis	Gauche	AM	0165	privé	Monsieur TAINURIER PIERRE	0,028
Genlis	Gauche	AM	0151	privé	Monsieur GARAUDET GEORGES	0,024
Genlis	Gauche	AM	0150	privé	Monsieur MOREL XAVIER	0,088
Genlis	Gauche	AM	0177	privé	Madame DURAND MARINETTE	0,013
Genlis	Gauche	AM	0146	privé	Monsieur MONOT MICHEL PIERRE	0,028
Genlis	Gauche	AM	0142	privé	Monsieur ROBLIN GERARD	0,026
Genlis	Gauche	AM	0141	privé	Monsieur GAUTHEROT FRANCOIS GEORGES	0,074
Genlis	Gauche	AM	0136	privé	Monsieur MONOT MICHEL PIERRE	0,202
Genlis	Gauche	AL	0079	privé	Monsieur CHAROLLOIS CHRISTIAN	0,013
Genlis	Gauche	AL	0066	privé	Monsieur CARAYON GILBERT	0,007
Genlis	Gauche	AL	0065	privé	Monsieur DEBRAY GILBERT	0,009
Genlis	Gauche	AL	0064	privé	Monsieur GALINEAU JEAN FRANCOIS PIERRE	0,009
Genlis	Gauche	AL	0060	privé	Monsieur COUTENOT JULIEN HENRI DIT JOSEPH	0,002
Genlis	Gauche	AL	0084	privé	?	0,021
Genlis	Gauche	AL	0056	privé	Monsieur MAROT BERNARD	0,005
Genlis	Gauche	AL	0054	privé	Madame CALLES ANNIE	0,009
Genlis	Gauche	AL	0053	privé	Madame CALLES ANNIE	0,015
Genlis	Gauche	AL	0082	privé	Madame CALLES ANNIE	0,003
Genlis	Gauche	AL	0083	privé	Madame DEHER MICHELINE	0,137
Genlis	Gauche	AL	0047	privé	Madame DEHER MICHELINE	0,085
Genlis	Gauche	AL	0046	privé	Madame DEHER MICHELINE	0,187
Genlis	Gauche	AL	0045	privé	Monsieur MONOT MICHEL PIERRE	0,538
Genlis	Gauche	AL	0042	privé	Monsieur MONOT MICHEL PIERRE	0,018
Genlis	Gauche	AL	0040	public	COMMUNE DE GENLIS	0,010
Genlis	Gauche	AL	0038	public	COMMUNE DE GENLIS	0,020
Genlis	Gauche	AL	0077	public	COMMUNE DE GENLIS	0,058
Genlis	Gauche	ZL	0050	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GENLIS	0,525
Genlis	Gauche	ZL	0028	privé	Madame MAITRET JEANNINE	0,183
Genlis	Gauche	ZL	0029	privé	Monsieur MAITRET JEAN MARIE	0,107
Genlis	Gauche	ZL	0030	privé	Monsieur MILLIOTTE JACQUES	0,017
Genlis	Gauche	ZL	0031	privé	Monsieur CROUPAT JEAN	0,010
Genlis	Gauche	ZL	0032	privé	Monsieur BOILLAUT PHILIPPE PIERRE	0,377
Genlis	Gauche	ZL	0033	privé	Monsieur BOILLAUT PHILIPPE PIERRE	0,015
Genlis	Gauche	ZL	0034	privé	Monsieur BOILLAUT PHILIPPE PIERRE	0,029
Genlis	Gauche	ZL	0035	privé	Monsieur BOILLAUT PHILIPPE PIERRE	0,009
Genlis	Gauche	ZL	0036	privé	Monsieur DEHER JACKY	0,045
Genlis	Gauche	ZL	0037	privé	Madame RAVIOT MONIQUE	0,034
Genlis	Gauche	ZL	0038	privé	Monsieur SIRDEY PATRICK	0,033
Genlis	Gauche	ZL	0039	privé	Monsieur DEHER JACKY	0,007
Genlis	Gauche	ZL	0040	privé	Monsieur JAQUEMIN RENE	0,178
Genlis	Gauche	ZL	0053	privé	Madame PRUDENT DOMINIQUE	0,012
Genlis	Gauche	ZL	0054	privé	Madame PRUDENT DOMINIQUE	0,016
Genlis	Gauche	ZL	0042	privé	Monsieur DEHER JACKY	0,011
Genlis	Gauche	ZL	0043	privé	Madame PRUDENT DOMINIQUE	0,069
Genlis	Gauche	ZL	0044	privé	Monsieur DUGIED PIERRE	0,079
Genlis	Gauche	ZL	0045	privé	Madame BAUDRY ANNE MARIE	0,010
Genlis	Gauche	ZL	0046	privé	Madame BAUDRY ANNE MARIE	0,017
Genlis	Gauche	ZL	0047	privé	Monsieur DUGIED PIERRE	0,008
Genlis	Gauche	ZL	0051	privé	Monsieur DUGIED PIERRE	0,027
Genlis	Gauche	ZL	0052	privé	Madame BAUDRY ANNE MARIE	0,018
Pluvault	Gauche	ZC	0001	privé	Madame BAUDRY ANNE MARIE	0,006
Pluvault	Gauche	ZC	0002	privé	Monsieur DUGIED PIERRE	0,015
Pluvault	Gauche	ZC	0003	privé	Monsieur BERTET SYLVAIN	0,008
Genlis	Droite	ZH	0030	privé	Monsieur BATHELIER FRANCOIS	0,001
Genlis	Droite	ZI	0001	privé	Madame ALEXANDRE BERNADETTE MARIE MADELEINE ODE	2,973
Genlis	Droite	ZI	0002	privé	Monsieur BLANC CLAUDE EMMANUEL	1,052
Genlis	Droite	ZI	0003	privé	Monsieur DELOGE JEAN	1,252
Genlis	Droite	ZI	0005	privé	Monsieur MAITRET JEAN MARIE	0,294
Genlis	Droite	ZI	0006	privé	Monsieur CHARLUT FLORIAN	0,287
Genlis	Droite	ZI	0007	privé	Madame FOURCAULT MARIE THERESE	0,050
Genlis	Droite	ZI	0008	privé	Monsieur GUILLEMIN JEAN FRANCOIS	0,163
Genlis	Droite	ZI	0009	privé	Monsieur POTINET CLAUDE	0,416
Genlis	Droite	ZI	0010	privé	Madame CAMUS MARIE GABRIELLE	0,080
Genlis	Droite	ZI	0011	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GENLIS	0,070
Genlis	Droite	ZI	0015	public	COMMUNE DE GENLIS	0,202
Genlis	Droite	ZI	0016	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GENLIS	0,075
Genlis	Droite	ZI	0017	privé	Monsieur PRUDENT FERNAND	0,221
Genlis	Droite	ZI	0018	privé	Monsieur PRUDENT FERNAND	0,070
Genlis	Droite	ZK	0007	privé	Monsieur PRUDENT FERNAND	0,008
Genlis	Droite	ZK	0008	privé	Monsieur PRUDENT FERNAND	0,138
Genlis	Droite	ZK	0009	privé	Monsieur PRUDENT FERNAND	0,112
Genlis	Droite	ZK	0011	privé	Monsieur POTINET MARCEL	0,072
Genlis	Droite	ZK	0012	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE GENLIS	0,381
Genlis	Droite	ZK	0013	privé	Monsieur SALIGNON THIERRY	0,260
Genlis	Droite	ZK	0014	privé	Monsieur SALIGNON THIERRY	0,429
Genlis	Droite	ZK	0015	privé	Monsieur SALIGNON THIERRY	0,061
Genlis	Droite	ZK	0016	privé	Monsieur PRUDENT FERNAND	0,346
Genlis	Droite	ZK	0017	privé	Monsieur SIRDEY PATRICK	0,073
Genlis	Droite	ZK	0018	privé	Monsieur SIRDEY PATRICK	0,058
Genlis	Droite	ZK	0033	privé	Madame DEHER YVONNE	0,243
Genlis	Droite	ZK	0034	privé	Madame DEHER YVONNE	0,058
Genlis	Droite	ZK	0020	privé	Monsieur BERTET FREDERIC	0,551
<b>TOTAL</b>			<b>108</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	99	55	13,5	60%
Public	9	2	1,4	6%
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>57</b>	<b>14,9</b>	



**LEGENDE**

- Secteurs stratégiques
- Lit mineur et annexes alluviales
- EABF - Espace alluvial de bon fonctionnement

**Parcelles cadastrales intersectant l'EABF**

- Parcelle privée
- Parcelle public



<p>19, rue de la Vilette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON</p> <p>Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	<p>1:7 500</p>
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT</p> <p>La Norges en aval de Genlis</p>	<p>CEAUCE170845</p>

### Caractéristiques du secteur

Numéro : **10**  
 Cours d'eau : **Bas-Mont**  
 Linéaire (m) : **1120**  
 Communes : **Varois-et-Chaignot**  
 Superficie EABF (ha) : **14,7**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Varois-et-Chaignot	Gauche	B	0183	privé	GFA DOMAINE DU BOIS DE VAROIS	0,827
Varois-et-Chaignot	Gauche	B	0184	privé	GFA DOMAINE DU BOIS DE VAROIS	0,584
Varois-et-Chaignot	Gauche	B	0167	public	COMMUNE DE VAROIS ET CHAIGNOT	2,587
Varois-et-Chaignot	Gauche	AA	0017	public	COMMUNE DE VAROIS ET CHAIGNOT	2,095
Varois-et-Chaignot	Gauche	AA	0158	public	COMMUNE DE VAROIS ET CHAIGNOT	1,45
Varois-et-Chaignot	Gauche	AA	0052	privé	Monsieur SARRASIN EMMANUEL	0,252
Varois-et-Chaignot	Droite	B	0174	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,625
Varois-et-Chaignot	Droite	B	0283	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,941
Varois-et-Chaignot	Droite	B	0292	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	2,481
Varois-et-Chaignot	Droite	AA	0062	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	1,145
Varois-et-Chaignot	Droite	AA	0061	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,665
Varois-et-Chaignot	Droite	AA	0053	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,585
Varois-et-Chaignot	Droite	AA	0057	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,039
<b>TOTAL</b>			<b>13</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	10	3	8,1	56%
Public	3	1	6,1	42%
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>14,3</b>	



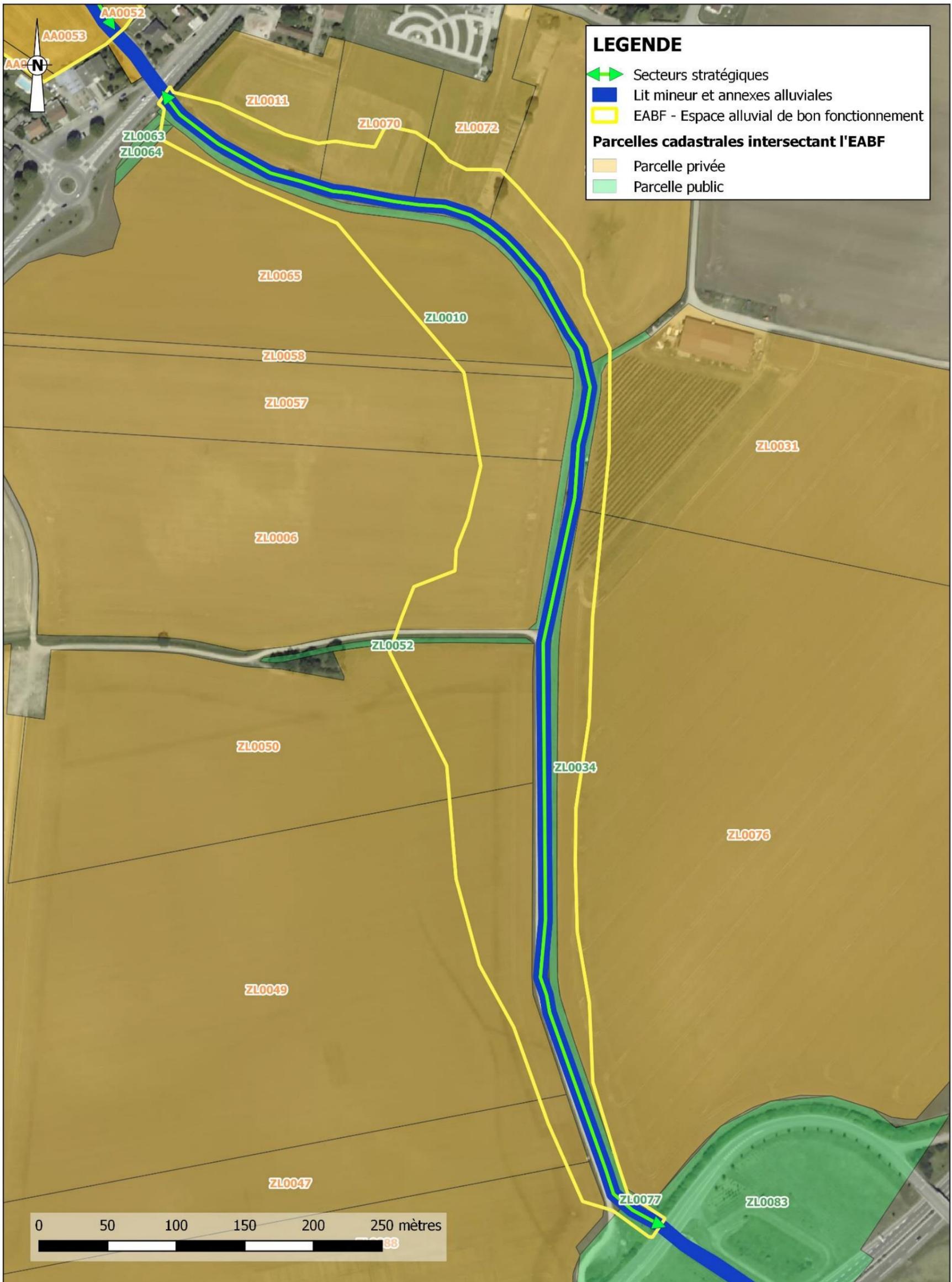
<p>19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	1:3 500
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT Le Bas Mont à Varois-et-Chaignot</p>	CEAUCE170845

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : 11  
 Cours d'eau : Bas-Mont  
 Linéaire (m) : 1040  
 Communes : Varois-et-Chaignot  
 Superficie EABF (ha) : 8,2

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0011	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,263
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0070	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,300
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0072	privé	Madame DUBOIS SYLVIANE	0,208
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0014	privé	Monsieur VAUTROT ANDRE ROBERT EMILE	0,334
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0034	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE VAROIS ET CHAIGNOT	0,387
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0031	privé	Madame DUBOIS SYLVIANE	0,123
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0076	privé	Madame DUBOIS SYLVIANE	0,752
Varois-et-Chaignot	Gauche	ZL	0077	public	DEPARTEMENT DE COTE D OR	0,002
Varois-et-Chaignot	Gauche / Droite	ZL	0083	public	DEPARTEMENT DE COTE D OR	0,041
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0010	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE VAROIS ET CHAIGNOT	0,343
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0063	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE VAROIS ET CHAIGNOT	0,002
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0064	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE VAROIS ET CHAIGNOT	0,005
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0065	privé	Monsieur BOUSSAGEON BERNARD	1,121
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0058	privé	Monsieur PERSONNIER PAUL MARIE LEONARD	0,070
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0057	privé	Monsieur PERSONNIER PAUL MARIE LEONARD	0,427
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0006	privé	Monsieur TOURNOIS BERNARD	0,905
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0052	public	COMMUNE DE VAROIS ET CHAIGNOT	0,038
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0050	privé	Madame VAUTROT ODILE	0,873
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0049	privé	Madame VAUTROT ODILE	0,906
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0047	privé	Madame MALJOURNAL ARLETTE	0,096
Varois-et-Chaignot	Droite	ZL	0088	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	0,049
<b>TOTAL</b>			<b>21</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	14	8	6,4	78%
Public	7	3	0,8	10%
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>7,2</b>	



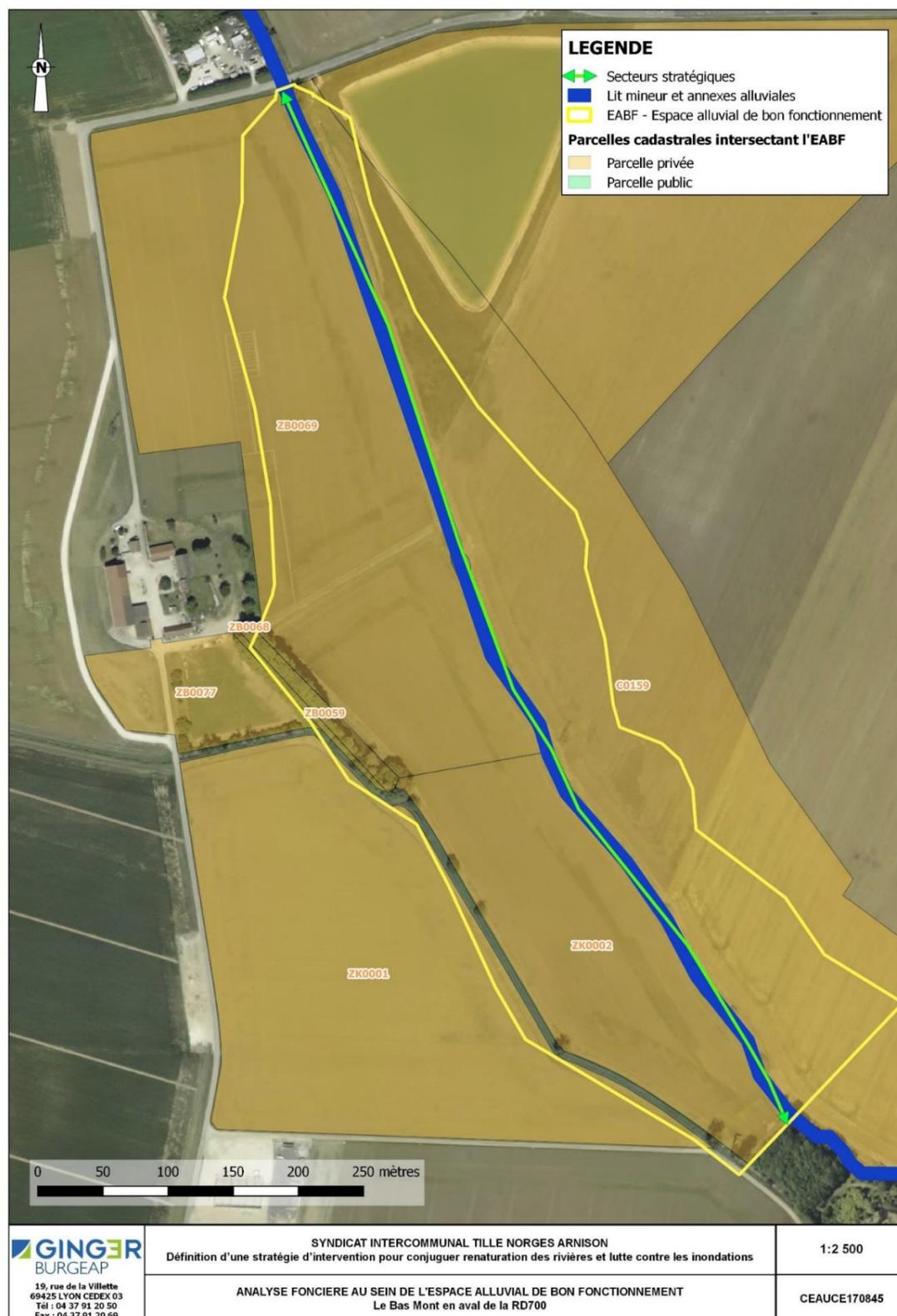
<p>19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69</p>	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations</p>	1:2 500
	<p>ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT Le Bas Mont en aval de Varois-et-Chaignot</p>	CEAUCE170845

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **12**  
 Cours d'eau : **Bas-Mont**  
 Linéaire (m) : **880**  
 Communes : **Couternon, Quetigny**  
 Superficie EABF (ha) : **16,1**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Couternon	Gauche	ZE	0001	privé	Madame DE CAMBOURG NICOLE ANNE MARIE JOSEPH JEANNE CLOTILD	0,017
Couternon	Gauche	C	0159	privé	Madame DE CAMBOURG NICOLE ANNE MARIE JOSEPH JEANNE CLOTILD	5,537
Quetigny	Droite	ZB	0069	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	5,759
Quetigny	Droite	ZB	0068	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	0,001
Quetigny	Droite	ZB	0059	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	0,187
Quetigny	Droite	ZB	0057	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	0,063
Quetigny	Droite	ZB	0077	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	0,006
Quetigny	Droite	ZK	0001	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	0,276
Quetigny	Droite	ZK	0002	privé	Madame CASSOTTI JACQUELINE	3,546
<b>TOTAL</b>			<b>9</b>			

SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	9	2	15,4	95%
Public	0	0	0,0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>15,4</b>	



 19, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 03 Tél : 04 37 91 20 50 Fax : 04 37 91 20 69	SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON Définition d'une stratégie d'intervention pour conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations	1:2 500
	ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'ESPACE ALLUVIAL DE BON FONCTIONNEMENT Le Bas Mont en aval de la RD700	CEAUCE170845

**Caractéristiques du secteur**

Numéro : **13**  
 Cours d'eau : **Bas-Mont**  
 Linéaire (m) : **670**  
 Communes : **Couternon, Quetigny**  
 Superficie EABF (ha) : **12,2**

ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF						
Commune	Rive (gauche/droite)	Section (amont > aval)	Numéro de parcelle (amont > aval)	Type de propriétaire (privé/public)	Nom du propriétaire	Superficie dans l'EABF (ha)
Couternon	Gauche / Droite	C	0176	privé	Monsieur JAVOT HENRI	5,515
Quetigny	Droite	ZC	0023	privé	Monsieur PRIEUR ANDRE JEAN PIERRE	0,899
Quetigny	Droite	ZC	0024	privé	Monsieur PRIEUR ANDRE JEAN PIERRE	1,091
Quetigny	Droite	ZC	0064	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE LA COMMUNE DE QUETIGNY	0,072
Quetigny	Droite	ZC	0066	public	ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT DE LA COMMUNE DE QUETIGNY	0,092
Quetigny	Droite	ZC	0088	public	COMMUNE DE QUETIGNY	0,300
Quetigny	Droite	ZC	0036	privé	Monsieur SAVINSKI ALAIN	0,539
Quetigny	Droite	ZD	0059	privé	Monsieur SAVINSKI ALAIN	2,102
Quetigny	Droite	ZD	0060	privé	Monsieur LIGNIER CHRISTIAN	0,251
Quetigny	Droite	ZD	0061	privé	Monsieur LIGNIER CHRISTIAN	0,072
<b>TOTAL</b>			<b>10</b>			

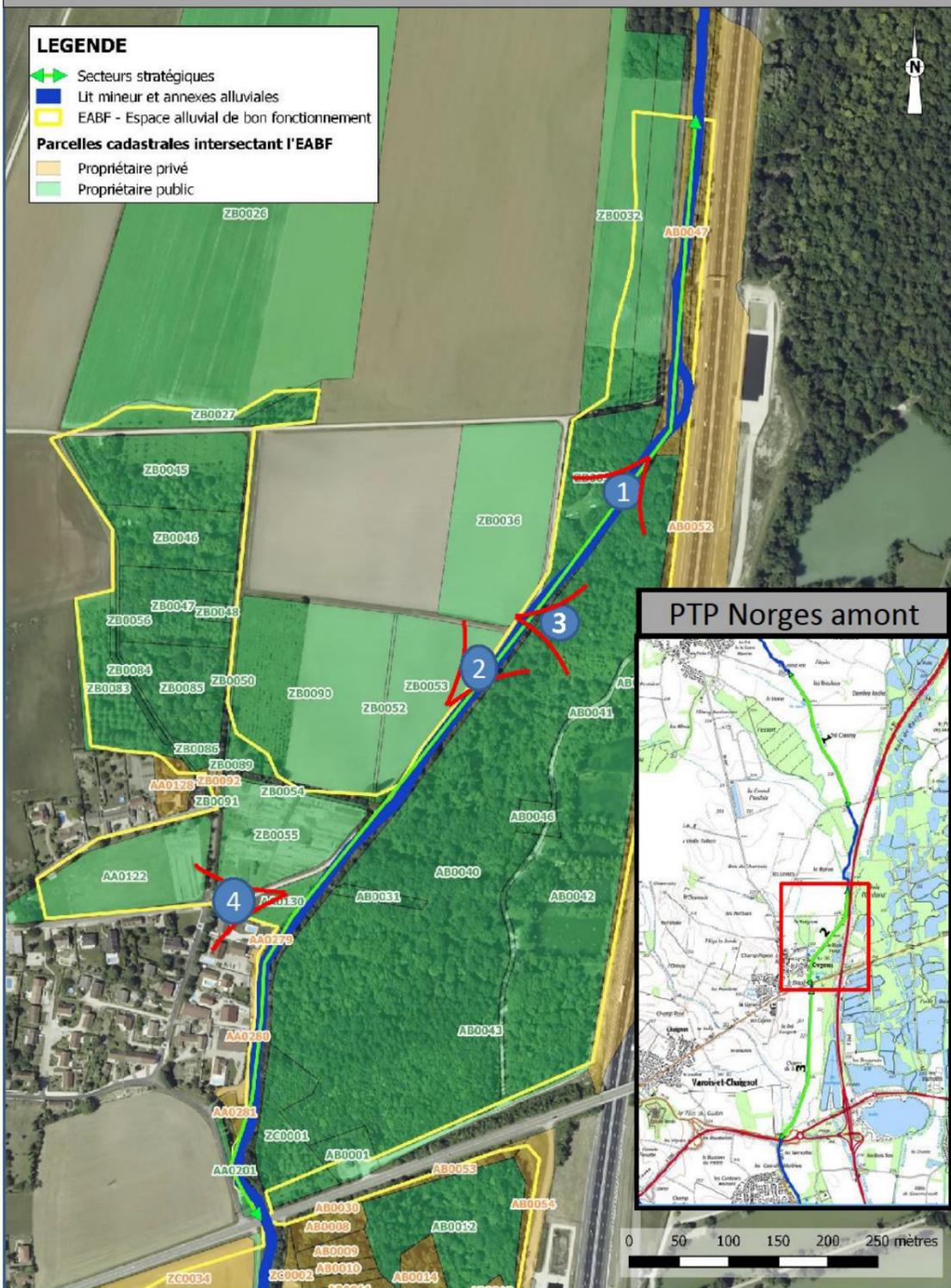
SYNTHESE DE L'ANALYSE FONCIERE AU SEIN DE L'EABF				
Type de propriétaire (privé/public)	Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Superficie dans l'EABF (ha)	Superficie dans l'EABF (%)
Privé	7	4	10,5	86%
Public	3	2	0,5	4%
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>10,9</b>	



## **Annexe 2 - Documents utilisés pour les ateliers de concertation**

Cette annexe contient 3 pages

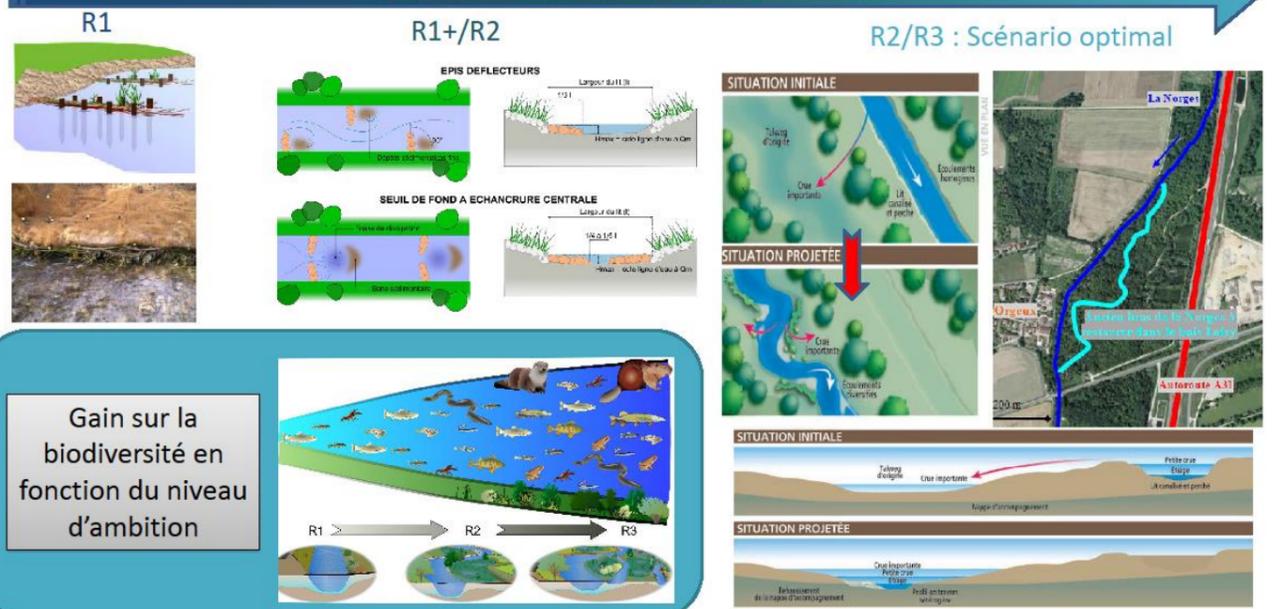
**Etude de cas : La Norges en amont de Orgeux**



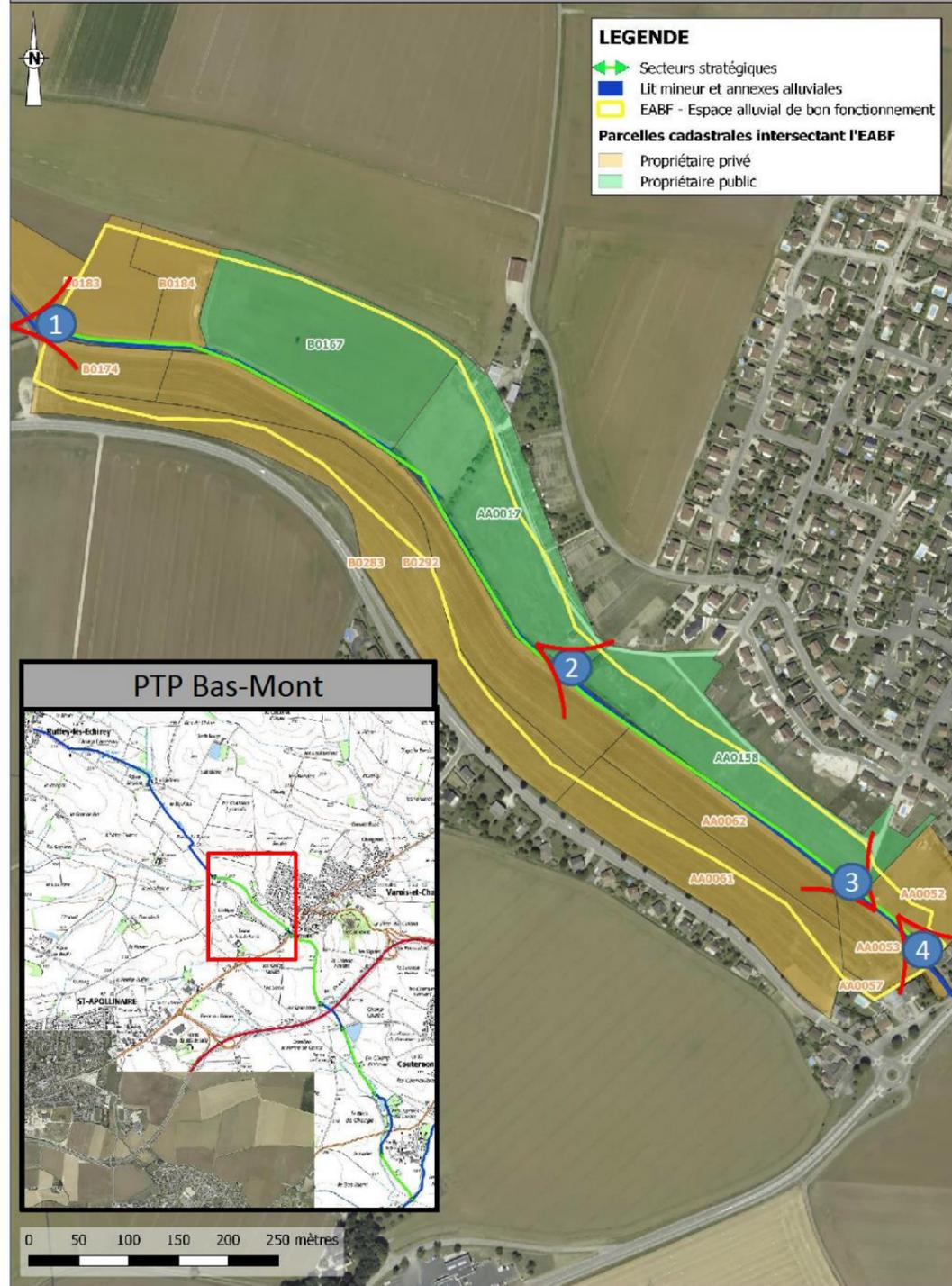
Problèmes/altérations	Marges de manœuvre/opportunités
<p>1 Un tracé rectiligne et des conditions d'habitats très homogènes</p> <p>2 Un ouvrage infranchissable pour la faune piscicole</p>	<p>3 Des traces d'un ancien lit au cœur de boisements alluviaux de qualité, offrant un potentiel d'écurement des crues intéressant</p> <p>4 Des cheminements et un patrimoine local à valoriser</p>

Scénarios et niveaux d'ambition possibles

Niveau d'ambition de la restauration



**Etude de cas : LE BAS-MONT à VAROIS ET CHAINOT**



**Problèmes/altérations**  
Un tracé rectiligne sans intérêt pour les milieux aquatiques



Un ouvrage limitant en aval



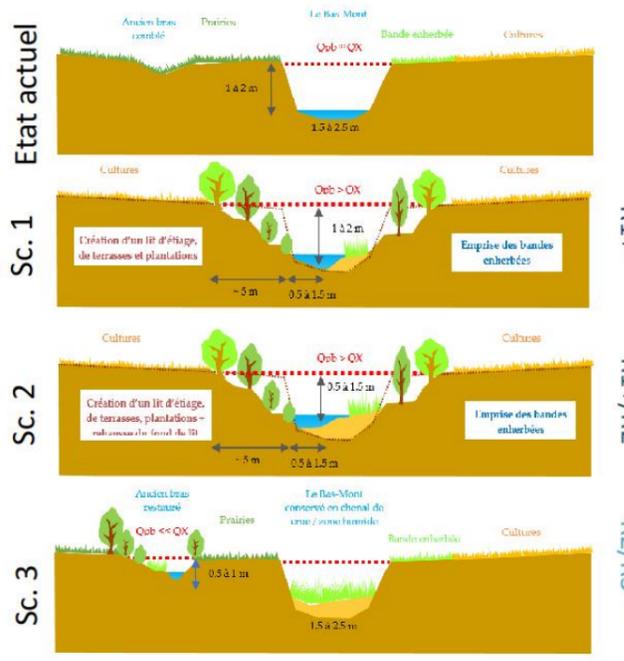
**Marges de manœuvre/opportunités**  
A la confluence de 2 émissaires importants



Une situation foncière favorable en rive gauche



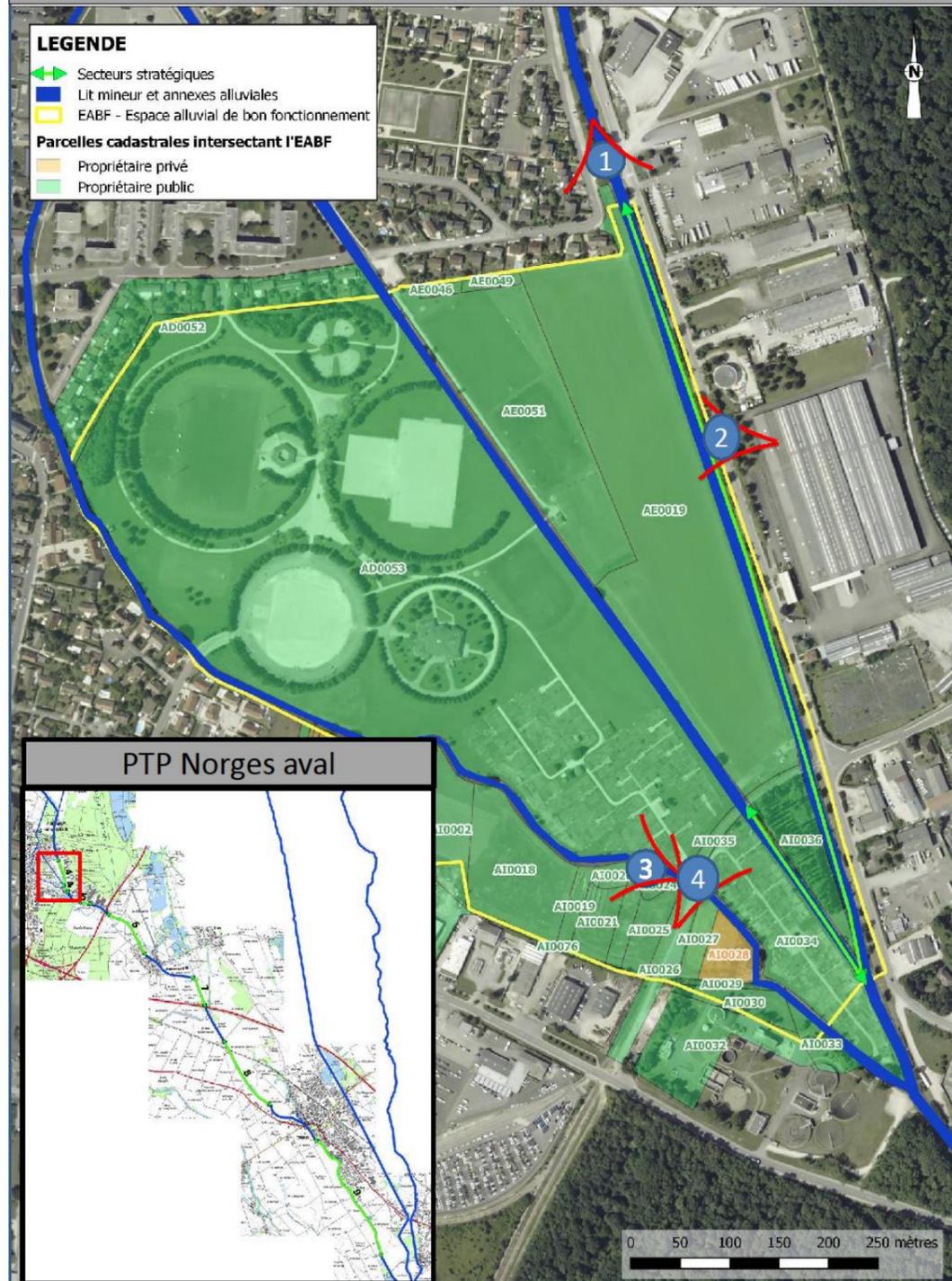
**Scénarios et niveaux d'ambition possibles**



**Schémas et exemples de restauration**



**Etude de cas : La Norges à Chevigny St Sauveur**



**Problèmes/altérations**

Tracé rectiligne et digue de protection de zone à enjeux



Homogénéité du lit d'étiage surdimensionné

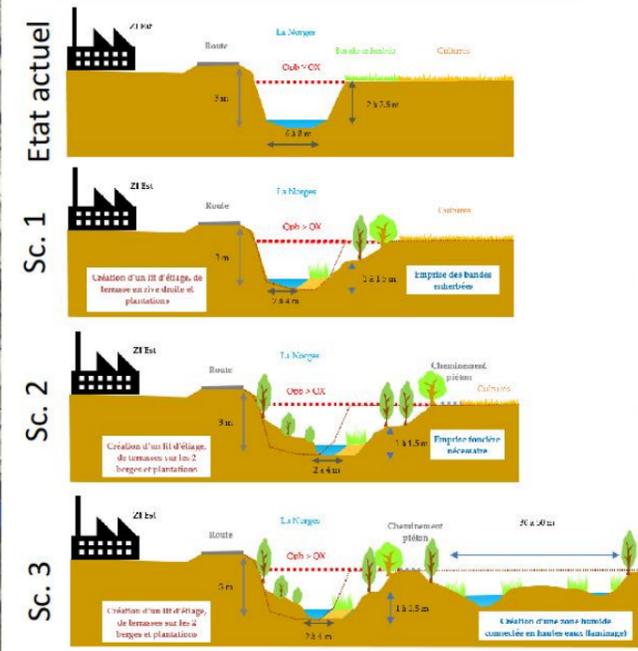
**Marges de manœuvre/opportunités**

Une maîtrise foncière publique et des actions de restauration déjà initiées



Une voie ferrée abandonnée en remblai pouvant être reconverti en mode de cheminement doux

**Scénarios et niveaux d'ambition possibles**



**Schémas et exemples de restauration**



**DEFINITION D'UNE STRATEGIE D'INTERVENTION  
POUR CONJUGUER RENATURATION DES RIVIERES ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**  
PHASE 2 : Atelier de concertation

**Document de travail**

5 décembre 2018